

**Entre cruauté perçue et relation privilégiée : une étude sur la diplomatie  
interspèces entourant la chasse au Québec**

**Emilie De Luca**

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa  
dans le cadre des exigences du programme de  
Maîtrise ès arts en criminologie

Département de criminologie  
Faculté des sciences sociales  
Université d'Ottawa

© Emilie De Luca, Ottawa, Canada, 2024

## Remerciements

Cette thèse est une grande réalisation personnelle. Un travail de recherche ne change pas le monde, mais il nous change en tant qu'individu et devient tout un défi à surmonter pour la personne qui le rédige. Elle aura été la continuation de mes plus grands exploits en tant que femme végane dans un milieu de chasseurs. Elle m'aura permise d'être réaliste et ouverte d'esprit, tout en restant fidèle et intègre à mes propres valeurs.

Je tiens d'abord à remercier ma directrice, Dominique Robert, d'avoir accepté d'être mon mentor. Dominique, vous avez su me guider tout en me laissant voler de mes propres ailes, faisant de moi une chercheuse accomplie. Grâce à vous, j'ai terminé d'écrire ces dernières pages avec un excellent bagage académique, mais aussi une grande confiance en mes capacités. Je tiens notamment à remercier mes évaluateurs, Bastien Quirion et Martin Dufresne pour leurs remarques constructives qui auront permises de bonifier cette thèse.

Un grand merci à mes parents de m'avoir toujours soutenue et encouragée dans mes projets, car sans vous, je ne serais pas où j'en suis aujourd'hui. Je serai pour toujours reconnaissante des sacrifices que vous avez fait pour me donner ces opportunités.

Merci à mes amies et collègues universitaires : Mélanie, Anna Beatriz, Ariane, Mélissa, Serina et Celeste. Grâce à votre support, mon parcours académique fût mémorable.

Finalement, un énorme merci à tous ceux qui ont rendu, de près ou de loin, cette recherche possible, en particulier mes participants, sans qui ce travail n'aurait pas le même sens.

# Table des matières

<i>Remerciements</i> .....	<i>ii</i>
<i>Table des matières</i> .....	<i>iii</i>
<i>Sommaire</i> .....	<i>v</i>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>vi</b>
<b>CHAPITRE 1 - MISE EN CONTEXTE ET RECENSION DES ÉCRITS</b> .....	<b>1</b>
1.1 Section 1 – La maltraitance animale .....	1
1.2 Section 2 – L’antispécisme, mouvement social protestataire .....	4
1.2.1 Le spécisme.....	6
1.2.2 La sentience .....	8
1.2.3 Éthique animale et débats antispécistes.....	10
1.3 Section 3 – La chasse comme source de divertissement.....	12
1.3.1 Définition de la chasse récréative et les motivations des chasseurs.....	12
1.3.2 Les politiques québécoises et les impacts économiques entourant la chasse sportive .....	15
1.3.3 Les conséquences de la chasse.....	16
1.3.4 Les discours autour de l’éthique environnementale par les animalistes, chasseurs et adeptes de plein air.....	18
1.4 Conclusion du chapitre.....	20
<b>CHAPITRE 2 - CADRE THÉORIQUE</b> .....	<b>23</b>
2.1 L’intérêt grandissant de la criminologie pour les animaux .....	23
2.2 L’ethnométhodologie .....	27
2.2.1 Les limites de l’ethnométhodologie.....	29
2.2.2 La diplomatie interespèces .....	30
2.2.3 Le chasseur comme acteur clé au sein des relations interespèces .....	32
2.2.4 Position de la chercheure .....	33
<b>CHAPITRE 3 - CADRE MÉTHODOLOGIQUE</b> .....	<b>36</b>
3.1 La méthode qualitative.....	36
3.2 Les enjeux épistémologiques autour de la perspective constructionniste.....	37

3.3	L'assise empirique.....	39
3.3.1	L'entrevue semi-dirigée.....	39
3.3.2	Le corpus empirique .....	42
3.3.3	Le recrutement, l'accès restreint aux matériaux et l'éthique de recherche .....	44
3.4	Méthode d'analyse à l'aide de catégories conceptualisantes .....	44
3.4.1	Analyse phénoménologique .....	45
3.4.2	Analyse par catégories conceptualisantes.....	46
<b>CHAPITRE 4 - ANALYSE DES RÉSULTATS DE RECHERCHE.....</b>		<b>51</b>
4.1	Résultats d'analyse .....	52
4.1.1	Mettre à mort l'animal .....	54
4.1.2	Gérer les populations animales .....	59
4.1.3	S'opposer au braconnage .....	63
4.1.4	Instaurer un lien de proximité avec l'animal.....	67
4.1.5	Éviter la souffrance animale .....	72
4.1.6	Recourir au chien de sang.....	75
4.2	Conclusion du chapitre.....	78
<b>CONCLUSION.....</b>		<b>82</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>		<b>84</b>
<b>ANNEXE 1 .....</b>		<b>92</b>

## Sommaire

À l'heure actuelle, les rapports interespèces sont de plus en plus remis en question, notamment la manière dont nous devrions interagir avec les animaux. Notre façon de percevoir les animaux, d'utiliser la nature et d'entreprendre des relations avec ces espèces non humaines est le fruit de différents facteurs d'influence : nos expériences de socialisation, nos traits de personnalité, nos croyances religieuses et nos traditions culturelles transmises. S'appuyant sur l'approche de la diplomatie interespèces, notre étude cherche à rendre compte de la façon dont six chasseurs racontent comment se manifestent les rapports qu'ils entretiennent avec les animaux (entrevues semi-dirigées). Bien que les antispécistes perçoivent la chasse comme une pratique cruelle, nos résultats démontrent qu'au-delà de la mise à mort de l'animal, les chasseurs travaillent à forger une relation privilégiée avec l'animal sauvage et la nature. Ainsi, cette thèse vise à documenter les relations complexes et nuancées qui se tissent entre les animaux humains et les animaux non-humains.

*Mots-clés* : Chasse, diplomatie interespèces, analyse qualitative, analyse par catégories conceptualisantes.

## INTRODUCTION

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, dans la plupart des sociétés occidentales, en Europe et en Amérique du Nord, la question animale est au centre de plusieurs débats publics nourris par des conflits de valeurs (Pierre, 1998). Cette relation complexe entre l'homme et l'animal génère plusieurs enjeux moraux et éthiques touchant au bien-être des animaux (Rémy, 2007). En effet, la violence envers les animaux sur la scène publique est de moins en moins tolérée et plusieurs s'interrogent sur la souffrance animale ainsi que sur la manière dont l'Homme devrait intervenir et interagir auprès de l'espèce animale (Pierre, 1998 ; Rémy, 2007). Au fil des ans, nous nous apercevons que les mentalités et valeurs évoluent, surtout chez les jeunes générations, et que plusieurs pratiques de maltraitance animale sont dénoncées d'un point de vue éthique (Larsen, 2016). Ces changements et dénonciations visent à adopter de meilleures conduites envers les animaux et à exercer une pression politique, afin de mettre en place des lois pouvant mieux les protéger (Doucet-Dufresne, 2017 ; Larsen, 2016).

À l'heure actuelle, nous assistons à un débat éthique entre chasseurs et militants pour la cause animale (Fabiani, 2021 ; Mounet & Chanteloup, 2019 ; Stépanoff, 2021). Entre les manifestants contre l'abattage des cerfs à Longueuil et le mécontentement du célèbre hockeyeur et chasseur Carey Price quant à la nouvelle loi C-21 sur le resserrement des armes à feu, nous sommes témoins de plusieurs controverses entourant les relations humain-animal. D'un côté, l'avocate

et militante Anne-France Goldwater s'est mobilisée pour empêcher l'abattage des cerfs du parc Michel-Chartrand à Longueuil pour les raisons suivantes :

« Je trouve cela épouvantable, primitif, archaïque, des esprits fermés qui pensent que la seule chose qu'on peut faire avec toute notre puissance intellectuelle, c'est d'aller massacrer Bambi. Et pour ajouter l'insulte à l'injure, on veut donner leur viande aux gens pauvres après avoir dit qu'ils sont malades » ; « C'est un honneur de défendre ces animaux comme j'ai déjà fait pour des chats, des chiens et des chevaux. Maintenant, je le ferai pour les cerfs, car je trouve la situation plus que regrettable »<sup>1</sup>.

Si l'abattage des cerfs de Longueuil est un massacre aux yeux de Maître Goldwater, le projet de loi C-21 visant à contrer la violence liée aux armes à feu ne fait pas plaisir à Carey Price, qui a exprimé son opinion sur les réseaux sociaux :

« I love my country and I care for my neighbour. I am not a criminal or a threat to society. What @justinpjtrudeau is trying to do is unjust. I support the @ccfr\_ccdaf to keep my hunting tools. Thank you for listening to my opinion »<sup>2</sup>.

Passant d'une injustice vis-à-vis le massacre des cerfs à un chasseur reprochant au gouvernement fédéral de le priver de certains outils de chasse, nous voyons ici que le statut de l'animal est socialement variable.

Il est pertinent d'éclairer le lecteur, dès le tout début, sur l'exclusion de la chasse de subsistance dans notre recherche. Au Canada, la chasse de subsistance fait intégralement partie des cultures autochtones. La chasse de subsistance est plus complexe qu'un simple mode d'alimentation, puisqu'elle adopte une attitude

---

<sup>1</sup> <https://www.tvanouvelles.ca/2021/11/30/me-goldwater-veut-bloquer-le-massacre-des-cerfs-a-longueuil>, consulté le 8 décembre 2022.

<sup>2</sup> <https://globalnews.ca/news/9328630/justin-trudeau-carey-price-gun-control/>, consulté le 8 décembre 2022.

positive visant à préserver une harmonie avec la nature et une vision égalitaire avec l'environnement (Wenzel, 2000). Cela demande donc d'exploiter soigneusement les ressources de la nature et uniquement à des fins de survie (Wenzel, 2000). Notre étude trouve donc sa pertinence au sein des controverses touchant les cultures occidentales dont la pratique de la chasse sportive aurait contribué à une dégradation de l'environnement et semblerait démontrer une attitude spéciste (Wenzel, 2000).

Afin d'explorer les relations que tissent les chasseurs avec les animaux, nous nous sommes inspirée de l'ethnométhodologie. Cette dernière pose que les acteurs sociaux peuvent réfléchir et expliquer leurs comportements, qu'ils développent des théories sur leurs actions quotidiennes et qu'ils peuvent communiquer ces théories. Pour compléter et focaliser notre questionnement, nous avons eu recours à l'approche de la diplomatie interespèces. Cette approche s'oppose à une lecture unidirectionnelle (animal humain vers animal non-humain) et unidimensionnelle (rapport guerrier uniquement) des rapports entre les entités vivantes. Elle affirme l'importance de documenter la complexité des liens qui lie les espèces. Cette approche nous aide à saisir que nos chasseurs sont, à des égards, des individus soucieux du bien-être animal, qu'ils reconnaissent l'interdépendance qui les unit et qui travaillent à pérenniser leur relation.

Notre premier chapitre est divisé en trois sections. Nous abordons un thème clé de la littérature sur la chasse, soit la question de maltraitance animale et sur le

militantisme antispéciste. Cela nous amène à ses notions fondamentales (le spécisme et la sentience) et ses modes d'action, permettant ainsi d'avoir une idée claire de leurs valeurs et perceptions. Il serait hasardeux de ne pas couvrir les questions de maltraitance animal et d'antispécisme dans une thèse sur la chasse puisque les chasseurs rencontrés sont très au fait du discours critique ambiant sur la chasse récréative et, même s'ils ne le font pas explicitement, il est fort à parier qu'ils rendent compte et font sens de la chasse en s'inscrivant à contrepied ou en tentant de négocier leur statut d'« indésirables moraux » qui prévaut dans la sphère publique. Finalement, dans notre dernière section, nous traitons de la chasse sportive, de manière à mettre en lumière sa définition, ses politiques au Québec et au Canada, ses conséquences, les motivations des chasseurs et les différents discours de l'éthique environnementale.

Notre deuxième chapitre traite du cadre théorique. Nous discutons d'abord de la pertinence de notre recherche pour la criminologie. Nous présentons ensuite l'approche de la diplomatie interespèces à travers laquelle nous lisons le récit de nos participants.

Notre troisième chapitre est constitué du cadre méthodologique. Tels que choisis, nous présentons la méthode qualitative, la perspective constructionniste, la disposition de l'assise empirique (l'entrevue semi-dirigée, le corpus empirique, le recrutement des participants et l'éthique de la recherche) ainsi que la méthode d'analyse par catégories conceptualisantes.

Enfin, dans notre quatrième chapitre, nous effectuons l'analyse de nos résultats de recherche. Nous y incluons un schéma théorique tel que le propose l'analyse par catégories conceptualisantes. Les résultats montrent que la diplomatie interespèces est articulée par nos chasseurs autour de deux dimensions soit la reconnaissance de l'interdépendance qui les unie aux animaux sauvages et le soin mis à pérenniser leurs relations.

# CHAPITRE 1

## MISE EN CONTEXTE ET RECENSION DES ÉCRITS

Dans l'optique de permettre au lecteur de mieux comprendre le contexte dans lequel se situe notre recherche nous avons divisé ce chapitre en trois sections. Tout d'abord, nous définirons le concept de maltraitance animale (section 1). Par la suite, nous ferons un retour aux sources, afin de saisir pourquoi et comment le phénomène de la maltraitance animale est devenu problématique aux yeux des antispécistes. Plus précisément, nous étudierons l'ampleur du mouvement antispéciste, ses concepts fondamentaux (le spécisme et la sentience), ses stratégies de résistance, l'implication de l'éthique animale ainsi que quelques nuances entre les groupes de cette même communauté (section 2). Ce détour par la maltraitance animale et l'antispécisme est nécessaire pour décrire le contexte ambiant dans lequel la chasse récréative est discutée, puisque les chasseurs sont au fait de ce discours en regard à la maltraitance animale. Finalement, nous explorerons les aspects entourant le phénomène de la chasse : sa définition, ses politiques, ses conséquences ainsi que ses impacts économiques et environnementaux (section 3).

### 1.1 Section 1 – La maltraitance animale

Comment qualifier un acte de maltraitance animale ? Où commence-t-elle ? Peut-elle être justifiée ou nécessaire ? Tenter de répondre à ces questions n'est pas

simple. Notre vision de la maltraitance animale varie selon ce que nous considérons comme acceptable ou non, à certains degrés, et pour certaines finalités (Pagani et al., 2010). En effet, elle dépend largement de ce qui est socialement acceptable pour un groupe et politiquement justifié (Flynn & Hall, 2017). Notre façon de percevoir la maltraitance animale est influencée par divers facteurs : des traits de personnalité (l'empathie et l'impulsivité, par exemple), nos expériences de socialisation (les comportements appris) ou encore nos croyances religieuses et traditions culturelles transmises (Agnew, 1998; Pagani et al., 2010). Par exemple, suivant la recherche de Pagani et al. (2010), les enfants témoins de cruauté animale sont plus susceptibles de faire de même par la suite. Il est donc primordial, dans le cas d'une recherche comme celle-ci, de ne pas s'attendre à ce que la définition de la maltraitance animale choisie par la chercheuse soit catégorique.

Bien qu'il existe plusieurs définitions, le concept de maltraitance animale se réfère à un acte qui contribue à la souffrance, à la mort ou qui, autrement, affecte le bien-être de l'animal (Agnew, 1998). Plus précisément, « such abuse may be physical (including sexual) or mental, may involve active maltreatment or passive neglect, may be direct or indirect, intentional or unintentional, socially approved or condemned, and/or necessary or unnecessary (however defined) » (Agnew, 1998, p.85). Elle se résume ainsi à la négligence ou l'infliction d'un mauvais traitement causant préjudice à l'intégrité d'un animal (Agnew, 1998). Celle-ci est le produit d'une intervention individuelle ou institutionnelle publique ou privée, utilisée à des

fins d'expérimentation scientifique, de divertissement et dans l'industrie d'élevage, par exemple (Beirne, 2011 ; Giroux, 2011).

En 1990, le criminologue Michael J. Lynch est le premier à reconnaître que des crimes et des torts peuvent être commis envers la nature (Lynch, 1990). Le concept de « tort » (*harm*) désigne tous comportements hostiles, intentionnels ou non, qui ne sont pas limités par des lois ou réglementations (Lynch, 1990 ; Nocella, 2011). Un tort social résulte d'une expérience d'injustice allant à l'encontre du bien-être et du sentiment de sécurité (Vanhamme, 2010). Plusieurs pratiques de maltraitance animale sont reconnues comme un tort, et non comme un crime, puisqu'elles font partie des normes sociopolitiques (Lynch, 1990).

Quant au concept de la victimisation, tant sur le plan individuel que social, il s'incarne généralement sous la forme d'une blessure ou une souffrance et ce, qu'il soit défini ou non comme une forme de violence (Williams, 1996). Sur le plan environnemental, la victimisation renvoie à une suite d'activités contribuant à une destruction massive de l'environnement par des individus ou entreprises. Plus précisément, elle inclut l'exploitation des animaux dans l'industrie de consommation (viande et produits laitiers), l'industrie de la mode (fourrure, laine, cuir, soie, duvet, etc.), la recherche scientifique (tests effectués sur les animaux), ainsi que le divertissement (les sports et loisirs tels que la chasse, la pêche, l'équitation, la corrida, les combats d'animaux, les chiens de traîneaux, les zoos, les cirques et les parcs aquatiques par exemple (Brels, 2016 ; Flynn & Hall, 2017;

Giroux, 2011 ; South, 1998; White, 2008). Ces pratiques culturelles considérées comme une forme de maltraitance animale animent les conflits concernant les rapports interespèces qui préoccupent les antispécistes (Beirne, 2011 ; Sollund, 2013).

## **1.2 Section 2 – L’antispécisme, mouvement social protestataire**

L’antispécisme est un mouvement social pour la défense des animaux ayant pris naissance en Grande-Bretagne et aux États-Unis, au courant des années 1960 et 1970 (Carrié, 2018). Prendre part à un mouvement social désigne l’association à un ou plusieurs réseaux d’interactions informelles dans lesquels s’engagent activement plusieurs individus, groupes, associations ou organisations dans un conflit sociopolitique (Garner, 2003; Manceron, 2012 ; Renard, 2019). Se jumelant à une identité collective partageant des valeurs et principes communs, le mouvement social vise à amener des changements politiques, juridiques et/ou sociaux (Hilson, 2002 ; Renard, 2019). Ainsi, pour être engagé dans un mouvement social, il ne suffit pas d’être en accord avec les revendications sociopolitiques apportées, il faut que l’individu soit impliqué dans la cause. L’engagement social et/ou politique des militants permet de mettre en place des actions visant à changer, éliminer ou empêcher une situation (Brucker, 2019). Le degré d’investissement est propre à chacun, mais la cause fait tout de même partie de ses habitudes de vie (Iagodkine, 2017). Les militants souhaitent ainsi sensibiliser et convaincre le public à se conformer à un idéal de justice (Iagodkine, 2017). C’est donc au sein d’une coalition unissant ces groupes contestataires

partageant un intérêt commun qu'émergent diverses actions collectives, afin de dénoncer de multiples formes d'abus envers les animaux (Donaldson & Kymlicka, 2011).

A priori, des organismes comme l'International Fund for Animal Welfare et l'Animal Liberation Front se mobilisent contre l'exploitation animale, en raison de la souffrance que cette forme de maltraitance engendre, particulièrement en ce qui a trait à l'expérimentation, la vivisection, la chasse, les combats de chiens et l'élevage industriel (Carrié, 2018). À l'époque, plusieurs militants se mettent à adopter un régime alimentaire végétarien (excluant la consommation des viandes et poissons), et s'allient avec des organismes de réforme alimentaire (Carrié, 2018). Pour sa part, le véganisme (excluant tout aliment d'origine animale) se fait entendre autour des années 1990 (Renard, 2019). L'antispécisme a su faire sa place dans la sphère universitaire, lorsque plusieurs chercheur.euse.s, tels que le philosophe Peter Singer, nouent des liens avec des militants antispécistes. À la suite de son engagement, il s'interroge sur la question animale et la moralité pour aborder certaines injustices, valorisant les droits et intérêts des animaux (Carrié, 2018). Il deviendra ainsi un pionnier du mouvement antispéciste et auteur du livre *La libération animale (1975)* (Carrié, 2018). Au fil des ans, ce mouvement prendra de l'ampleur ailleurs en Occident et d'autres penseurs s'interrogeront à leur tour sur la question des droits des animaux tels que Tom Reagan, Gary Francione et Marjolaine Jolicoeur (Renard, 2019).

Le mouvement antispéciste aura comme objectif d'arriver à considérer toutes les espèces sur un même pied d'égalité, en éliminant toutes formes de discriminations jugées moralement et politiquement inadmissibles (Renard, 2019). En déplorant l'indifférence de certains individus, ce mouvement social vise à anéantir tous les rapports de domination et d'exploitation nocives des humains sur les espèces non humaines (Playoust-Braure & Bonnardel, 2020). À cet effet, quelles que soient les revendications des militants, leurs arguments s'appuieront en permanence sur les notions fondamentales de l'antispéciste : le spécisme et la sentience.

### **1.2.1 Le spécisme**

C'est au psychologue Richard Ryder, au début des années 1970, que nous devons l'invention du concept de spécisme (Sollund, 2013). Utilisé en sciences sociales pour faire référence à une forme de ségrégation des espèces, le spécisme désigne l'adoption d'une attitude discriminatoire et moralement arbitraire envers les animaux (Giroux & Royer, 2014 ; Playoust-Braure & Bonnardel, 2020). Alimenté par des croyances et discours d'infériorité, le spécisme est comparable au racisme et au sexisme : un individu ou un groupe juge que les intérêts d'une « espèce », d'une « race », d'un « sexe » ou des différences biologiques prévalent sur ceux d'une autre (Beirne, 2011 ; Giroux, 2011 ; Playoust-Braure & Bonnardel, 2020).

Ce spécisme anthropocentrique est construit dans l'univers social, politique et historique où perdure une relation de domination naturelle et banalisée, afin que l'humain puisse parvenir à atteindre ses objectifs en exploitant les animaux

(Playoust-Braure & Bonnardel, 2020). Leur infériorité tend à justifier la maltraitance animale comme étant nécessaire et utile pour les besoins de l'homme :

« L'animalité biologique est une catégorie scientifique qui désigne les organismes vivants multicellulaires hétérotrophes (qui se nourrissent de matière organique). En ce sens, les humains sont des animaux comme les autres ; ni plus ni moins. Mais l'animalité est aussi une catégorie sociale, politique. Plus précisément, c'est une classe sociale. [...] l'animalité n'est pas d'ordre scientifique mais idéologique : celles et ceux que l'on désigne comme des animaux, des "bêtes" sont en fait celles et ceux qui font l'objet d'un rapport de pouvoir qui les animalise, c'est-à-dire qui les rend méprisables, exploitables, appropriables, tuables. [...] Animaliser, c'est précisément rendre tuable. "Animal", dans le sens qui nous intéresse donc ici, renvoie à un statut de subalterne, de dominé. » (Playoust-Braure & Bonnardel, 2020, p. 46-47).

La dynamique des rapports humain-animal n'est donc pas un hasard. Elle est politique, sociale et organisée. L'animalisation émane d'un processus idéologique, car nous cherchons à légitimer la domination, l'appropriation et le contrôle de l'humain sur l'animal (Playoust-Braure & Bonnardel, 2020). Pour prendre l'exemple de notre sujet, la chasse est représentée comme une activité spéciste puisqu'elle ne serait pas tolérée si les victimes étaient des humains. Bien que les animaux soient reconnus comme des êtres sensibles, ils ne sont « *pas assez humains* » pour être humanisés sur le plan sociopolitique, ce qui justifie le meurtre (Playoust-Braure & Bonnardel, 2020 ; Sollund, 2013).

L'organisation du spécisme est présente dans la valeur attribuée à différents animaux, puisqu'il existe une hiérarchie spéciste au sein de ceux dont nous souhaitons prioriser le bien-être (Lachance, 2018 ; Playoust-Braure & Bonnardel, 2020). Par exemple, au Québec, suivant les articles 5 et 6 de la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal (BÊSA), les propriétaires d'animaux domestiques ont

le devoir d'assurer que les besoins impératifs de l'animal ne soient pas compromis et d'éviter tout acte causant de la détresse. Cependant, l'article 7 de la Loi BÉSA exclut les animaux utilisés dans le cas d'activité d'agriculture, de médecine, d'enseignement ou de recherche scientifique, contrairement aux deux précédents articles. Il existe donc des inégalités dans l'organisation politique. Si la négligence d'un maître envers son chien pourrait l'amener en justice, les animaux d'expérimentation ou d'élevage sont réduits à des objets, dont la détresse ne vaut rien. Dans les mentalités sociales, cette forme de spécisme envers différentes espèces est présente dans le malaise de voir un chien souffrir, contrairement à un cochon (Playoust-Braure & Bonnardel, 2020).

### **1.2.2 La sentience**

L'argument de Singer de prendre en compte les intérêts de toutes les espèces de manière égalitaire est fondé sur la sentience, qu'il reprend du fondateur de l'utilitarisme Jeremy Bentham. L'utilitarisme stipule que ce qui est bien ou mal dépend des conséquences engendrées (Francione & Garner, 2010). Pour Bentham, « animals are sentient beings who can suffer and feel pain, it follows that they have an interest in avoiding pain and that, given the principle of utility, humans are obligated not to inflict it on them » (Beirne, 1999, p.131). Il n'existe donc aucune raison valable pour les humains de torturer un animal: « The question is not, Can they *reason*? Can they *talk*? But, Can they *suffer*? » (p. 283, dans (Beirne, 1999, p. 131). Le critère retenu n'est pas la rationalité des êtres vivants, mais leur capacité à souffrir. De manière plus concrète, la sentience relève de cette faculté

« de jugement, de mémoire, d'anticipation, d'émotion et de conscience » (Giroux, 2020, p.38). Ceci exclut les espèces non humaines qui n'ont pas de système nerveux, telles que les plantes et les végétaux (Playoust-Braure & Bonnardel, 2020). Scientifiquement, ces êtres sensibles consciencieux regroupent tous les êtres vivants mobiles (animaux vertébrés) et invertébrés (tels que les crustacés, les mollusques et les insectes) et capables de ressentir des émotions ou autres sensations, de répondre à leurs besoins et de s'adapter à leur environnement (Giroux, 2020).

Suivant le point de vue de Singer, l'humain est dans l'obligation morale de cesser toutes pratiques causant un tort aux non-humains (Giroux, 2020). Pour que l'homme ne lui inflige pas de mauvais traitement, il est impératif de leur accorder des droits protégeant leurs intérêts tels que le droit à la vie (ne pas être tué prématurément) ; le droit à la liberté (ne pas être dominé, exploité ou asservi) ; et le droit à l'intégrité (ne pas souffrir ou être mutilé) (Beirne, 1999 ; Charmetant, 2020 ; Giroux, 2020). La philosophe Giroux (2011) soutient l'argument de Tom Regan concernant l'importance de respecter le principe d'égalité et la nécessité d'accorder des droits fondamentaux et positifs aux animaux. En effet, cela permettrait essentiellement de mettre un terme aux pratiques qui infligent une souffrance animale, particulièrement dans un contexte d'exploitation. Suivant une perspective déontologique, basée sur les actions et principes, bien que les animaux ne soient pas des *agents moraux* responsables des conséquences de leurs comportements, ceux-ci sont des *patients moraux* comme plusieurs

humains : les personnes durement handicapées mentalement, les jeunes enfants, les personnes très âgées ou d'autres cas considérés comme marginaux (Giroux & Royer, 2014). Tout comme ces groupes d'individus vulnérables, les animaux peuvent tout de même bénéficier des droits moraux empêchant ainsi de leur causer du tort et nous obligeant à les traiter de manière juste et d'assurer leur bien-être.

### **1.2.3 Éthique animale et débats antispécistes**

Depuis sa naissance dans les années 1990, l'éthique animale prend part au mouvement social pour la défense des animaux (Giroux & Royer, 2014). L'éthique animale a été largement influencée par des chercheurs tels que Jeremy Bentham, Tom Reagan et Peter Singer sur les concepts de moralité, de droit et de justice des animaux utilisés pour l'élevage industriel, l'expérimentation, la domestication et la captivité (Charmetant, 2020). Appartenant à la discipline philosophique, elle repose précisément sur le statut moral attribué aux animaux et à la responsabilité des humains envers eux (Charmetant, 2020 ; Jeangène Vilmer, 2009). Étant donné ses compétences sociales et intellectuelles développées, l'humain a le devoir d'user de ces capacités pour favoriser un vivre-ensemble, soit un environnement viable avec les autres espèces (Müller, 2002). Au lieu d'imposer sa domination sur le monde naturel, comme le fait l'anthropocentrisme, l'éthique animale soutient que l'humain a le devoir d'entretenir des relations fondées sur le respect, la dignité et l'égalité pour tous (Müller, 2002).

Bien qu'ils favorisent tous l'adoption des droits pour les animaux, les revendications proposées par les antispécistes ne font pas l'unanimité (Dubreuil, 2003 ; Giroux, 2020 ; Giroux & Royer, 2014). Il existe des débats entre antispécistes concernant, par exemple, la reproduction chez les animaux domestiques et l'intervention humaine auprès des animaux sauvages (Donaldson & Kymlicka, 2011 ; Giroux, 2020). Notre devoir envers les animaux sauvages divise deux groupes : ceux en faveur de l'intervention humaine pour minimiser la souffrance des animaux vivant dans la nature et ceux qui promeuvent l'autonomie des sociétés animales. Si le premier groupe juge qu'il importe d'aider les animaux souffrants (touchés par la famine, les maladies, la prédation ou encore les catastrophes naturelles) lorsque nous pouvons le faire, le deuxième groupe estime que s'imposer dans la vie des animaux sauvages résulterait d'un paternalisme arbitraire (Giroux, 2011). À moins que l'espèce humaine soit la cause du sort des animaux, l'homme n'est pas dans l'obligation morale d'intervenir. Ces animaux détiennent des compétences et une indépendance permettant de s'occuper d'eux-mêmes et s'autoréguler sans avoir besoin de l'humain (Giroux, 2020). Sans entrer dans les détails, les débats entre antispécistes permettent de voir l'existence d'une controverse des relations humain-animal au sein d'un groupe partageant les mêmes intérêts. Cela révèle la complexité des rapports interespèces.

Le mouvement antispéciste se popularise et son discours est très présent dans la sphère publique. Toutefois, bien des pratiques spécistes demeurent au Canada,

dont la chasse sportive, une pratique que les antispécistes dénoncent au plus haut point.

### **1.3 Section 3 – La chasse comme source de divertissement**

Dans cette partie, nous souhaitons mettre de l'avant ce que la littérature nous offre sur la chasse sportive. Nous allons donc définir la chasse sportive, les motivations des chasseurs, les politiques entourant la chasse au Québec, ses impacts économiques et ses conséquences. Nous finirons par aborder l'éthique environnementale suivant des perceptions divergentes entre militants animalistes, chasseurs et adeptes de plein air.

#### **1.3.1 Définition de la chasse récréative et les motivations des chasseurs**

« Bien ancrée dans l'histoire du Québec, la chasse permet de se reconnecter avec la nature et de s'évader du quotidien. Qu'on chasse pour le défi, l'observation de la faune ou la qualité de la viande, cette activité est à la portée de tous<sup>3</sup> ». La chasse récréative fait intégralement partie de la culture et du patrimoine canadien, permettant notamment de contribuer à l'économie du pays et de ses industries de fabrication (vente de permis, matériels de transport, outils, production du métal, etc.) et de services (hébergement, restauration, assurances, etc.) (Gautreau, 2020 ; Le Conference Board du Canada, 2019).

---

<sup>3</sup> Gouvernement du Québec, 2022. <https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/chasse-sportive/chasser-au-quebec> (consulté le 8 mars, 2023).

La chasse récréative ou sportive<sup>4</sup> est devenue une pratique culturelle réglementée et organisée où se forment des interactions et relations sociales entre chasseurs et nature (Bye, 2003 ; Michaud, 2010). Ayant pour principal objectif de se divertir, la chasse sportive se dissocie de la chasse de subsistance par le fait que se procurer de la viande ne soit pas le principal objectif (Michaud, 2010). L'usage des animaux dans un contexte de divertissement est une catégorie se référant à tous loisirs, activités sportives, culturelles et artistiques nécessitant l'implication d'un ou plusieurs animaux pour offrir du plaisir (Jeangène Vilmer, 2009).

Suivant Le Conference Board du Canada (2019), en 2018, on comptait près de 1,27 million de chasseurs au Canada, à l'exclusion des peuples autochtones. Ce nombre exclut les pêcheurs, trappeurs et tireurs sportifs. Selon ce sondage, le quart des répondants chassent à des fins de subsistances et le reste pour des raisons de loisir, de plein air, de tradition familiale et amicale. Selon une étude du Nouveau-Brunswick, l'importance de « ramener de la viande à la maison » ne figure qu'en 8<sup>e</sup> position suivant les motivations individuelles de la chasse (Gautreau, 2020). D'ailleurs, ces chasseurs sont très rarement impliqués dans le processus de découpage de l'animal (Ibid., 2010). La légitimité de ce loisir est une manière d'entreprendre des relations contrôlées et stimulantes avec l'environnement.

---

<sup>4</sup> *Récréative* ou *sportive* sont des synonymes. Au Québec, nous utilisons davantage le terme de chasse sportive.

Les principales motivations derrière la chasse récréative se résument, de manière générale, à un accomplissement personnel de même qu'à un souci d'entretenir son bien-être et de préserver ses relations sociales (Gautreau, 2020). Au-delà de la mise à mort, cette expérience est représentée comme un nouveau défi, un accomplissement, la possibilité de vivre le moment présent, l'excitation, l'apprentissage d'un nouveau sport, la socialisation entre famille et amis et la possibilité de profiter d'un moment en nature (Gautreau, 2020 ; Presser & Taylor, 2011). La chasse permet donc de vivre en plein air, de se reposer et d'évacuer le stress de la vie quotidienne, de ramener de la viande fraîche ou un trophée chez soi (Gautreau, 2020). Pour ce qui est du tir, l'action de tuer, restant tout de même au centre de cette pratique, apporte un sentiment de gloire, d'excitation et un effet d'adrénaline (Presser & Taylor, 2011).

Suivant plusieurs études antérieures, il existe divers facteurs psychosociaux qui influencent considérablement la participation à la chasse récréative. Decker & Purdy (1986) stipulent que l'initiation à la chasse se fait majoritairement par la socialisation. La camaraderie est donc un élément qui incite les individus à vivre cette nouvelle expérience (Gautreau, 2020). Ancrée dans des traditions familiales de certaines communautés, la chasse récréative est souvent associée à une initiative masculine, de père en fils, où plusieurs codes culturels sont attendus (Bye, 2003). Plusieurs parents deviennent ainsi le mentor de jeunes chasseurs.

### **1.3.2 Les politiques québécoises et les impacts économiques entourant la chasse sportive**

Au Québec, la pratique de la chasse sportive devient légale au courant du XVIII<sup>e</sup> siècle (Bellefleur, 2011). A priori, la chasse avait exclusivement une portée utilitaire puisqu'elle représentait un moyen de survie alimentaire. Durant les années 1870, les individus des classes bourgeoises se sont mis à chasser pour le plaisir, comme une activité leur permettant de s'amuser avec l'environnement, ce qui fait que nous la considérons maintenant comme un loisir (Bellefleur, 2011). Au Québec et partout ailleurs au Canada, la chasse est régie par plusieurs lois et règlements sur les permis, les territoires, les types et le nombre d'animaux à chasser, les armes à feu, les périodes spécifiques accordées à la chasse et autres règles générales sur sa pratique<sup>5</sup>. Puisque les politiques de la chasse divergent d'une province canadienne à l'autre, nous nous limitons à la province québécoise puisque notre échantillon regroupe des chasseuses et chasseurs québécois.

En 2018, la chasse génère un montant de 4,1 milliards de dollars et soutient 33 000 emplois au Canada (Le Conference Board du Canada, 2019). Or, aucun chasseur canadien n'utilise cette activité comme source de revenu ou d'emploi. Cela démontre que la chasse récréative est une activité économique lucrative. Bien entendu, cela ne nous dit pas, a priori, que la chasse sportive est bénéfique pour l'environnement, mais que les lois et règlements mis en place pour la contrôler semblent efficaces sur le plan économique pour en assurer la continuité.

---

<sup>5</sup> Règlement sur la chasse au Québec : <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/C-61.1,%20r.%2012>, consulté le 14 septembre 2023.

Durant cette même année, les recettes fiscales de la chasse pour la province québécoise ont atteint 282,6 millions de dollars (Le Conference Board du Canada, 2019).

### **1.3.3 Les conséquences de la chasse**

Pour Gautreau (2020), outre le bénéfice financier que la chasse apporte au gouvernement fédéral, les chasseurs sont des alliés dominants pour garder un bon équilibre de l'industrie forestière grâce aux groupes et clubs de chasseurs. Ces derniers interviennent dans le but d'assurer la protection des habitats de la faune et la gestion des populations animales, afin que celles-ci demeurent assez nombreuses. En effet, le déclin important de chasseurs de cerfs depuis plus d'une trentaine d'années pourrait entraîner de graves conséquences socio-économiques :

« Cette situation est particulièrement problématique si elle se maintient. En outre, la diminution de la popularité de la chasse au cerf de Virginie pourrait réduire de façon considérable les impacts économiques de la chasse, engendrer des défis importants pour la relève des chasseurs, limiter de façon sérieuse le poids politique de ce groupe de citoyens, diminuer les contributions des chasseurs au [fond en fiducie pour la faune du Nouveau-Brunswick], enlever une façon d'entrer en contact avec la nature et bien sûr, priver le gouvernement de données biologiques sur le cheptel, si importantes pour la bonne gestion des ressources fauniques » (Gautreau, 2020, p. 4).

En effet, le chercheur se prononce sur les risques liés à la réalité sociale des chasseurs et du profit économique des provinces canadiennes. La gestion de l'environnement est mentionnée, mais la situation de l'animal, en tant que tel, ne fait pas partie de l'équation. Dans cette citation, les besoins humains prévalent sur ceux de la population animale. De plus, nous ne connaissons pas les causes de

cette diminution de chasseurs, à savoir si cela provient d'un quelconque désintérêt ou encore d'un changement sur le plan des valeurs et perceptions. Gautreau (2020) remarque cependant un niveau d'insatisfaction de la part des chasseurs de cerfs de Virginie au Nouveau-Brunswick, sans se prononcer davantage sur le sujet.

Riley et al. (2003) stipulent notamment que la chasse récréative est inévitable et non négociable pour éviter la surpopulation des cerfs de Virginie. Au Canada, la densité des cerfs est la cause de plusieurs dégâts environnementaux : dommages agricoles, accidents de la route et d'aviation. La chasse est une méthode de récolte conventionnelle qui permet d'assurer un équilibre de l'espèce sauvage et humaine, bien qu'elle ne soit pas suffisante en raison du déclin des chasseurs. Il importe que les agences forestières examinent attentivement la manière dont nous pourrions assurer le maintien des écosystèmes si la population de chasseurs n'augmente pas considérablement (Riley et al., 2003).

D'un autre point de vue, précisément concernant la chasse au chevreuil, certains affirment que la chasse a un effet négatif sur l'évolution de ces mammifères sauvages (Coltman et al., 2003 ; Festa-Bianchet et al., 2003 ; Gendreau, 2008 ; Milner et al., 2007 ; Proaktor et al., 2007). Au Québec, malgré la mise en place de plusieurs modalités sur la Restriction de la taille légale de bois (RTLB) visant à assurer la gestion d'une chasse de qualité, les quotas de chasse et l'interdiction de tirer sur des femelles et les plus jeunes, par exemple, ne sont pas assez

efficaces pour maintenir l'équilibre d'un ratio sexe-âge (Gendreau, 2008). Les chasseurs sportifs valorisent les mâles de grandes tailles et aux grands bois, ce qui nuit à la reproduction (Milner et al., 2007). La chasse sélective peut entraîner la baisse accrue d'un groupe particulier, puisqu'elle dépend de leurs caractéristiques physiques apparentes et héréditaires (Coltman et al., 2003 ; Milner et al., 2007). À cet effet, l'âge approximatif de survie pour un mâle ongulé est de 2 à 3 ans (Coltman et al., 2003 ; Proaktor et al., 2007). La survie de la sélection naturelle est donc affectée par les valeurs de la chasse sélective (Festa-Bianchet et al., 2003). À long terme, cela pourrait engendrer des conséquences importantes sur la densité et la gestion de la faune (Coltman et al., 2003 ; Festa-Bianchet et al., 2003).

#### **1.3.4 Les discours autour de l'éthique environnementale par les animalistes, chasseurs et adeptes de plein air**

Pour les chasseurs, leur activité est légitime en ce qu'elle permet d'accomplir des exploits personnels dans le respect des règles émises par le gouvernement et les ministères associés (Michaud, 2010). Lorsque des lois et règlements sont mis en place, la chasse sportive représente un moyen stratégique de contribuer aux objectifs de conservation des espèces. Il devient ce que Dalla Bernardina (1996) appelle un « chasseur-gestionnaire » qui respecte, gère et préserve la nature. De plus, la chasse permet de développer des liens avec le monde naturel, puisque le chasseur doit être au courant des habitudes et interactions des animaux avec leur environnement (Adams, 2013 ; Fabiani, 2021). Pour les organismes de chasse et

pêche, la prédation du chasseur est naturelle, puisqu'il fait lui-même partie de l'écosystème et de la chaîne alimentaire (Adams, 2013 ; Fabiani, 2021). Celui-ci appartenant donc au cercle de la vie, la prédation ne peut être évitée. Par contre, les chasseurs doivent faire leur possible pour éviter à l'animal de souffrir (Adams, 2013).

Les opposants à cette activité sociale, tels que les antispécistes, déplorent cette acceptation de la souffrance et la mise à mort d'un animal pour le plaisir, ne prenant pas assez en considération la sensibilité de l'animal (Mounet & Chanteloup, 2019). Aux yeux des militants, cette activité constitue une forme de violence structurée, prédatrice et cruelle qui n'est rien de moins qu'inutile, sadique et destructrice pour l'environnement (Fabiani, 2021 ; Mounet & Chanteloup, 2019). Adoptant une attitude antispéciste, plusieurs militants forment une relation avec les animaux à travers la sympathie (Fabiani, 2021). Leur opposition à la chasse est d'ordre éthique, basée sur le principe de la moralité, tel que nous l'avons vu plus haut en survolant le parcours des militants.

Les adeptes du plein air se distinguent par la crainte de faire face à des animaux blessés ou morts (Daigle et al., 2002). Les non-chasseurs valoriseraient aussi davantage les droits des animaux. Du côté individuel, les adeptes du plein air visent un dépassement de soi, c'est-à-dire sortir de leur zone de confort et surpasser leurs propres limites sur les plans physique, psychologique et éducationnel, mais leurs activités sportives ne viennent pas brusquer autrui

(Daigle et al., 2002). Les chasseurs, de leur côté, seraient plus centrés sur l'estime de soi, leur propre valeur, leur puissance et leurs compétences (Daigle et al., 2002). Conséquemment, les valeurs associées à la conservation de la nature sont plus élevées chez les personnes qui pratiquent des sports de plein air autres que la chasse, contrairement aux chasseurs qui valorisent la sécurité, le confort et la tradition (Daigle et al., 2002). Nous trouvons donc ici une comparaison des bénéfices que ces différents sports et loisirs produisent chez l'individu. Cette différence influence aussi les attitudes, intentions et comportements vis-à-vis les objectifs visés, dépendant de leurs croyances et de leur perception de la nature (Daigle et al., 2002). De plus, le sentiment d'appartenance à un groupe n'est pas un élément central pour les adeptes du plein air, comparativement aux chasseurs qui démontrent une volonté de créer et maintenir une relation avec leurs pairs (Daigle et al., 2002).

La chasse sportive est ainsi une activité culturelle ancrée dans les traditions canadiennes, amenant notamment le gouvernement à réglementer sa pratique et à bénéficier d'un profit. La façon dont les individus perçoivent ce loisir est multiple, selon leur rapport à la chasse.

#### **1.4 Conclusion du chapitre**

En se battant pour la cause animale, les antispécistes soulèvent plusieurs préoccupations quant à la négligence du bien-être animal et au manque de reconnaissance des droits fondamentaux (Traïni, 2011). Les multiples

mobilisations antispécistes s'inscrivent dans des changements culturels et politiques visant une évolution dans les rapports humain-animal (Régnier & Héas, 2019). La genèse du mouvement antispéciste aura donc contribué au développement des études animales dans plusieurs disciplines. En effet, à la suite de nombreuses revendications en Occident, ces militants sont arrivés à faire de la maltraitance animale une réelle problématique environnementale. Nous sommes au cœur d'un changement social puisque les militants souhaitent amener de nouvelles habitudes de vie, malgré les résistances sociopolitiques (Renard, 2019). Les mobilisations sociales pour la défense des animaux se sont révélées être à la fois une source d'éducation, de résistance et un moyen de pression politique (Ellefsen, 2016). Enfin, en prêtant leur voix à ceux qui n'en ont pas sur la scène publique, les militants deviennent, en quelque sorte, les porte-parole et représentants des animaux, afin de dénoncer de multiples formes d'abus, l'une d'entre eux étant, à leurs yeux, la chasse (Traïni, 2011). Alors qu'elle est présentée comme une activité légitime faisant à la fois partie du monde naturel et du patrimoine culturel, la chasse récréative suscite des remises en question d'un point de vue moral (protection et compassion).

Les chasseurs sont conscients de ce discours public. Cependant, du point de vue des chasseurs et des organisations impliquées, la chasse participerait d'une prédation naturelle et permettrait une régulation des populations animales. Des discours éthiques et politiques en faveur de la chasse tendent à justifier son utilité : un moyen de préserver la nature et d'empêcher la surpopulation animale qui

pourrait engendrer des dégâts environnementaux et limiter des accidents de la route, par exemple. Grâce au travail des « chasseurs-gestionnaires », il est possible d'amener un équilibre des populations animales (Dalla Bernardina, 2012 ; Riley et al., 2003). Ainsi ancrée dans l'organisation culturelle et politique, la chasse est nourrie de discours et croyances légitimant et normalisant la mise à mort de l'animal.

Devant cet état des lieux, nous souhaitons entendre ce que les chasseurs ont à dire sur leur pratique. À l'aide d'entrevues semi-dirigées, nous voulons décrire et comprendre l'univers de la chasse tel qu'il est conçu par nos participants. En d'autres mots, malgré les débats actuels, qu'est-ce que la chasse leur apporte, comment conçoivent-ils les animaux, quelles règles informelles instituent-ils, quelles attitudes les habitent?

## CHAPITRE 2

### CADRE THÉORIQUE

Une recherche sur la chasse s'avère pertinente au sein de la discipline criminologique. Nous voulons contribuer à explorer le concept de tort (*harm*) tel qu'il est utilisé en criminologie environnementale, afin d'enrichir ses écrits. Nous voulons aussi contribuer à l'ensemble des écrits sur les études animales et les frontières culturelles qui prennent forme au sein des relations interespèces. Nous maintenons que les chasseurs, comme les éleveurs ou les enthousiastes des animaux sauvages, entretiennent une relation complexe avec les animaux non humains. Sur le plan social, l'objectif est que la documentation des interdépendances humain-animal puisse rendre la vie meilleure pour chaque être vivant et nous amener à repenser à notre manière d'utiliser la nature.

Pour documenter ces questions, nous nous inspirons de l'ethnométhodologie et, surtout, d'un corps de concepts issus des études sur les relations interespèces. En effet, la pratique de la chasse et les façons de faire des chasseurs alimentent la frontière poreuse entre l'homme et l'animal.

#### **2.1 L'intérêt grandissant de la criminologie pour les animaux**

La criminologie se consacre à l'étude des situations problèmes, c'est-à-dire ces situations qui suscitent un inconfort et que plusieurs individus jugent inacceptables (Beauchesne, 2022). Depuis sa naissance en 1960, la criminologie critique vise à

comprendre la complexité derrière divers conflits (économique, culturel, moral, juridique ou racial, par exemple), à élargir son champ d'analyse, à problématiser la réaction sociale à la déviance et à étudier les relations d'exploitation et de domination (Faget, 2013 ; Sollund, 2021 ; Vanhamme & Strimelle, 2010). Adoptant une perspective macrosociologique, la criminologie critique valorise un idéal de justice sociale et souhaite porter secours aux groupes marginalisés (Faget, 2013 ; Sollund, 2021). Partant de l'idée que le crime est une construction sociale découlant d'un processus politique, les criminologues critiques tentent de comprendre les intérêts des responsables moraux qui définissent certains comportements sociaux comme des crimes, tout en ignorant d'autres problèmes nuisibles pour certains groupes (Lynch & Stretsky, 2003 ; Sollund, 2021 ; Vanhamme & Strimelle, 2010).

Au courant des années 1990, des criminologues s'impliquent dans l'élaboration d'une nouvelle perspective critique, soit la criminologie environnementale (aussi appelée criminologie verte du terme anglais *Green Criminology*) (Lynch, 1990 ; Lynch & al., 2015 ; Sollund, 2021 ; South & Beirne, 2016; South & White, 2016). La criminologie environnementale souhaite aller au-delà des crimes qui sont définis par la loi et y inclure toutes pratiques nuisibles au bien-être et à la survie des espèces humaines et non humaines (South & White, 2016). Suivant South & Beirne (2016), la criminologie environnementale se définit comme suit : « the study of those harms against humanity, against the environment including space, and against animals committed both by powerful institution (e.g., governments,

transnational corporations, military apparatuses) and also by ordinary people » (p. xiii). La maltraitance animale a donc sa place au sein de la criminologie environnementale puisque le tort infligé aux animaux résulte d'une inégalité sociale et d'un pouvoir de domination socialement accepté, jugé nécessaire et faisant partie du quotidien (Beirne, 1999 ; Cazaux, 1999 ; Manirabona & Koutouki, 2016 ; Wolf, 2011). La criminologie environnementale a pour objectif d'examiner les causes et conséquences de ces torts, afin de mettre en œuvre des solutions sociopolitiques justes et égalitaires pour tous (Lynch & Stretsky, 2003 ; Manirabona & Koutouki, 2016).

Depuis une trentaine d'années, la maltraitance animale fait partie des problématiques environnementales qui préoccupent de plus en plus de criminologues critiques (Flynn & Hall, 2017 ; Sollund, 2021 ; South & Beirne, 2016). En effet, plusieurs criminologues signalent un manque important de littérature criminologique sur la maltraitance animale (Agnew, 1998; Bègue, 2018 ; Beirne, 1999, 2011 ; Cazaux, 1999 ; Sollund, 2021). À cette époque, aucun domaine d'étude n'est plus négligé que celui lié au crime et à la déviance envers les animaux (Agnew, 1998). À ce jour, les avancements en criminologie à ce sujet sont l'inclusion des animaux au sein de la criminologie environnementale et l'évaluation des causes et conséquences de la maltraitance animale (Agnew, 1998; Bègue, 2018 ; Cazaux, 1999 ; South & White, 2016).

Suivant Sollund (2021), la criminologie critique environnementale gagne à développer les études sur la question animale. Nous nous trouvons actuellement dans une ère de crise environnementale et d'extinction d'espèces animales due aux changements climatiques. Des criminologues remettent en question les traditions et attitudes néfastes envers les animaux telles que le commerce des espèces sauvages, l'élevage industriel et l'instrumentalisation des animaux comme source de divertissement (Sollund, 2021). En élargissant son horizon, la criminologie critique environnementale est en mesure de dénoncer les torts banalisés qui sont commis par la société capitaliste. Pour cette approche, les animaux sont des victimes qui, pendant longtemps, n'ont pas été reconnues comme telles (Sollund, 2021). Ainsi, favoriser les recherches sur la maltraitance animale amènerait à : rendre compte des divers conflits et enjeux sociopolitiques autour de la négligence du bien-être animal ; un meilleur traitement des animaux ; et de meilleures relations interespèces (Beirne, 1999 ; Cazaux, 1999).

Cependant, souvent critiqués pour être flous et trop naïfs, les écrits en criminologie environnementale laisseraient sous-entendre qu'elle attend impatiemment la bonté des individus pour mettre fin aux torts environnementaux (Halsey, 2004 ; Sollund, 2021). Il est possible que cela soit le cas puisque des pratiques de cruauté animale sont légales et que la criminologie, même quand elle est critique, a de la difficulté à délaissier « ses lunettes pénales » puisqu'elle revient sans cesse sur les notions de *crime*, *déviance* et *droit pénal* (Bertrand, 2008 ; Vanhamme, 2010). Il importe donc d'aller au-delà de ce qui est « mal » et de trouver de réelles solutions

efficaces, en vue d'améliorer les conditions de vie de tous (Larsen, 2016 ; Sollund, 2021).

Notre recherche s'avère pertinente pour la criminologie puisque nous nous retrouvons au cœur d'un conflit sociopolitique où la notion de tort social est mise de l'avant. Grâce à ces questionnements, elle permet l'avancement de la criminologie environnementale, un champ peu exploité dans la discipline. Toutefois, notre objectif est de comprendre les diverses pratiques interspécies entourant la chasse récréative, et non d'en faire une critique. Pour cette raison, nous ne pouvons nous limiter au concept de tort tel qu'avancés en criminologie critique environnementale.

## **2.2 L'ethnométhodologie**

L'ethnométhodologie est une perspective sociologique développée autour des années 1960 par l'Américain Harold Garfinkel (Amiel, 2010 ; Mbiatong, 2019). L'ethnométhodologie tend à examiner comment s'opèrent, dans le monde ordinaire, le raisonnement et fonctionnement des choses. Ces choses sont des méthodes et des façons de faire liées à divers événements, et nous voulons comprendre ce qu'elles suscitent chez les acteurs (Amiel, 2010 ; Quéré, 1987). Ces événements sont des pratiques ou activités observables qui se répètent, n'ayant pas une fin décisive (Garfinkel, 2020). Définies comme un « raisonnement sociologique pratique », les recherches ethnométhodologiques sont :

« [...] orientées vers la tâche d'apprendre de quelle façon les activités ordinaires réelles des membres consistent en des méthodes pour rendre les

actions pratiques, les circonstances pratiques, la connaissance de sens commun des structures sociales et les raisonnements sociologiques pratiques, - analysables » (Garfinkel, 1967 dans Amiel, 2010, p.22).

L'ethnométhodologie porte son regard sur la façon dont la réalité sociale d'un groupe se construit et s'organise dans un contexte donné (Amiel, 2010 ; Mbiatong, 2019). Instaurée depuis longtemps, la chasse récréative est une activité socioculturelle apprise et transmise par affiliations sociales et familiales (Bye, 2003). De façon méthodique et ordonnée, les chasseurs d'expérience enseignent aux futurs chasseurs leur *savoir-faire* sur les techniques de tirs, la routine, les règlements, etc., dans un lieu où ils échangent et interagissent pour développer les compétences et valeurs d'un bon chasseur (Amiel, 2010 ; Bye, 2003). Ainsi, l'ethnométhodologie nous permet de mieux comprendre les attitudes, valeurs, opinions et visions des choses en tant que chasseur individuel, mais aussi en tant que communauté (Amiel, 2010 ; Mbiatong, 2019).

Le chercheur a le devoir de faire un « compte rendu des comptes rendus que ces membres effectuent constamment dans le cours de leurs actions » (Garfinkel, 1967 dans Demazière & Dubar, 2004, p.25), pour comprendre le monde social tel qu'il est perçu par les individus d'un groupe en particulier. Ceci permet de savoir comment est socialement construite leur réalité. Au fil de la conversation, pour que le chercheur puisse effectuer une bonne analyse de la pratique et du sens que l'activité sociale apporte aux acteurs, il importe d'être observateur, de se montrer à l'écoute et capable de décrire l'expérience quotidienne racontée par ces derniers (Coulon, 2022). D'abord, il faut observer pour examiner la manière que ce monde

se présente à nous. Ensuite, nous devons écouter pour mieux suivre le fil de la conversation et les informations qui viendront à nous. Finalement, il faut décrire au lieu d'expliquer, car l'explication peut manquer de précision et être influencée par les connaissances préliminaires du chercheur, tandis que la description nous permet de raconter comment les choses sont organisées (Coulon, 2022). Ainsi, le chercheur voit et entend le monde tel que le chasseur choisit de le présenter.

### **2.2.1 Les limites de l'ethnométhodologie**

L'ethnométhodologie propose une approche microsociologique, ce qui signifie qu'au-delà des notions de membres et de collectivités de petits groupes sociaux, celle du pouvoir institutionnel n'est pas considérée (Kaufmann & Quéré, 2001 ; Quéré, 1987). La chasse sportive fait partie d'un contexte sociohistorique institutionnel où il existe une relation structurée et réglementée, donnant un sens à cette pratique. Le sens vient ainsi susciter des croyances, désirs et raisons de passer à l'action (Kaufmann & Quéré, 2001). Rappelons-nous que la chasse récréative fait intégralement partie du patrimoine canadien, pouvant difficilement être limitée et abolie, vu tous les avantages économiques qu'elle génère (Gautreau, 2020). Ainsi, à travers des idéaux de domination, la chasse récréative fait partie des activités quotidiennes gouvernées par des lois. Il importe de comprendre la logique et formalité dans laquelle s'organise cette pratique sociale puisque, pour plusieurs individus, ce qui est légitime par la loi exerce une influence radicale sur ce qui est moralement acceptable. Les règles mises en place permettent à la société de distinguer le bien du mal (Kaufmann & Quéré, 2001).

Le politique est un moyen de se référer au cadre moral qui forge les normes sociales et ce qui différencie un comportement approprié d'une conduite inappropriée. Le gouvernement est donc une entité détenant beaucoup de pouvoir sur la régulation et normativité de la chasse dont plusieurs sont influencés dans leur manière d'agir et d'utiliser ses arguments pour justifier leurs actions.

Toutefois, puisque nous ne cherchons qu'à offrir un aperçu du monde de la chasse à travers l'expérience vécue de nos participants, ce problème n'a pas besoin d'être résolu dans le cadre de notre recherche. Ainsi, nous reconnaissons les limites de l'ethnométhodologie, sans toutefois les dépasser.

### **2.2.2 La diplomatie interespèces**

L'ethnométhodologie postule que les acteurs sociaux sont des êtres rationnels, qu'ils sont capables de communiquer et qu'ils échafaudent mêmes des théories sur les pratiques quotidiennes. Adoptant ces prémisses, de façon à documenter les pratiques de la chasse, nous les jumelons à l'approche de la diplomatie interespèces. Plutôt que de mettre en relief uniquement l'aspect guerrier de la relation entre les animaux humains et non-humains, cette approche choisit de mettre en lumière le travail qui est accompli afin de maintenir la relation entre eux. Le postulat de base est que les humains, même ceux qui se livrent à la chasse récréative, tissent des liens complexes avec les espèces qu'ils chassent et leur environnement. Ils se préoccupent du maintenir cette relation à l'animal non-humain dans le temps, ils veulent pérenniser cette vie commune. Suivant Morizot

(2020), la diplomatie des interdépendances « est au service des relations » (p.101). La diplomatie est une position que nous adoptons en faveur de la relation. Son rôle est d'user de sa créativité pour faire avancer les choses afin que chaque être vivant puisse trouver un épanouissement dans ses relations.

Toujours selon Morizot (2020), pour arriver à des « ententes » interespèces, les luttes sont importantes. Ces luttes n'ont pas lieu entre deux camps, mais contre tout ce qui met cette relation en danger. Un exemple de notre recherche est le braconnage. Nous verrons plus loin que nos chasseurs déplorent cette pratique, bien qu'ils n'aient pas initialement le même point de vue au sujet de la chasse que les antispécistes. Le vivre ensemble, c'est être capable de trouver un juste milieu, c'est-à-dire des solutions et des règles pour que les relations d'interdépendance soient viables et pérennes. La diplomatie des interdépendances sert à donner une voix à ceux et celles qui se retrouvent à lutter pour assurer des relations durables et harmonieuses. Cette théorie se trouve au cœur des sensibilités à l'égard du vivant.

Dans le cadre de notre recherche, nous tentons de décrire comment les chasseurs pratiquent la diplomatie interespèces par leurs façons de faire et leur savoir-être. Elle se livre principalement dans leur manière de s'unir avec la nature. En effet, la diplomatie de nos chasseurs est décrite sous une forme d'éthique de la chasse et ses composantes. Ces derniers sont persuadés que leurs méthodes de chasse mènent aux meilleures manières d'agir et d'interagir avec l'animal sauvage telles

que respecter les règlements de la chasse et user de leur propre jugement par exemple. En ce sens, nos chasseurs négocient et s'ajustent à l'animal sauvage et son environnement. Ils agissent ainsi *pour* la relation. En analysant les rapports humain-animal, nous pouvons mieux comprendre pourquoi certaines pratiques et habitudes sociales font partie de la normativité d'un groupe, quelles que soient les conséquences engendrées sur le monde naturel.

La diplomatie interespèces est une approche qui s'oppose à une lecture unidirectionnelle (animal humain vers animal non-humain) et unidimensionnelle (rapport guerrier uniquement) des rapports entre les entités vivantes. Bien qu'il s'agisse d'une approche riche, dans le cadre de nos analyses, nous mettrons tout spécialement l'accent sur les dimensions que sont l'interdépendance entre espèces et l'engagement envers le maintien de la relation. Nous verrons comment nos chasseurs reconnaissent l'interdépendance, comment ils s'y prennent et ce qu'ils mettent en place pour entretenir des relations humain-animal qu'ils considèrent viables.

### **2.2.3 Le chasseur comme acteur clé au sein des relations interespèces**

Les chasseurs sont un groupe essentiel à une recherche comme la nôtre, afin d'observer comment est distribué le pouvoir relationnel entre l'homme et l'animal sauvage. Il est évident que dans ce cas-ci, l'animal sauvage est une proie en position d'infériorité par rapport au chasseur qui exerce une domination sur ce dernier (Gouabault & Burton-Jeangros, 2010). Cependant, à travers leurs

expériences et interactions avec d'autres chasseurs et même avec les animaux, les chasseurs se sentent capables de nous expliquer ce qu'ils croient être bon ou non pour les animaux et la nature (McVey, 2022). Leur connaissance nous permet notamment d'analyser cette hiérarchie de l'homme et de l'animal sauvage. En effet, les discours autour des animaux que nous choisissons de chasser ne sont pas un hasard : ils proviennent d'un discours socialement construit des propriétés de la nature dans la façon dont les animaux sont représentés (Nadasdy, 2007). Il importe donc de voir comment leur manière de percevoir l'espèce animale et la nature tend à valider et légitimer leur pratique culturelle (Nadasdy, 2007).

De plus, chacune des expériences des chasseurs est unique, car elles mettent en valeur leur contact direct avec les animaux et la nature. Nos échanges permettent d'en savoir plus sur leur vision des choses lorsqu'ils sont sur le terrain : les techniques, les sentiments de valorisation ou encore les défis auxquels ils sont confrontés, par exemple. Le terrain devient une description empirique, car il permet de décrire cette pratique et les raisons de leur engagement (Morizot, 2020). En effet, son histoire, ses pensées, ses émotions, ses valeurs et ses interactions donnent un sens à sa pratique de la chasse.

#### **2.2.4 Position de la chercheure**

Au cœur de ces débats sur les relations humain-animal, nous sommes confrontée à diverses négociations et contestations (Dubied, 2012). Suivant la tradition de Morizot (2020), nous prenons une position diplomatique qui, en tant que

chercheure, nous permet de nous mettre en retrait et d'observer les divers processus d'interactions entre l'homme et l'animal. Être diplomate, c'est principalement « se maintenir dans la pluralité de points de vue contradictoires, pour chercher des solutions plus saines et plus viables au service des relations d'interdépendances » qui permet la cohabitation (Morizot, 2020, p.102). Pour Morizot (2020), le conflit s'avère indispensable, car il est créateur de nouvelles possibilités et de changements progressifs. Dans cette démarche descriptive, ne cherchant pas à juger ce qui est bien ou mal, qui a tort et qui a raison, nous adoptons un rôle d'explorateur où nous laissons les participants parler des rapports qu'ils entretiennent avec les animaux sauvages. Nous développons notre savoir à travers « l'intelligence collective » des acteurs conscients de ce qu'ils font et pourquoi ils le font (Morizot, 2020). Cela servira, peut-être, à trouver des pistes vers un vivre ensemble durable dans nos relations interespèces et comment utiliser la nature. Nous souhaitons offrir un éclairage sur cette controverse de valeurs sans chercher à régler le problème. En tant que diplomate, nous usons de notre créativité pour refléter cette réalité qui est en constant changement (Turner, 2013). Comprendre les points de vue des chasseurs dans un monde où leur activité est critiquée a pour objectif de décrire ce que signifient leurs actions pour eux, et de mettre en évidence les raisons qui alimentent ce problème sociopolitique. Les chasseurs sont des êtres humains rationnels à qui nous devons donner la chance d'être entendus sur leur sens des responsabilités. Ils forment une communauté entretenant des croyances, valeurs et idéologies légitimes qui justifient leur façon de faire. Comment la frontière entre nature et culture s'articule-

t-elle dans leurs pratiques ? Quelle diplomatie établissent-ils avec les animaux ? Comment se jouent, à leurs yeux, les interdépendances ? Explorer ces questions permettra de participer au savoir de la criminologie environnementale en documentant les rationnels qui constituent les fondements de la différenciation interespèces, fondements qui alimentent une relation extractive à la nature.

## **CHAPITRE 3**

### **CADRE MÉTHODOLOGIQUE**

Notre analyse portera sur la façon dont les participants donnent un sens à leur pratique de la chasse. Dans ce présent chapitre, nous expliquerons, premièrement, la pertinence d'adopter la méthode qualitative. Deuxièmement, nous discuterons des enjeux épistémologiques autour du paradigme constructionnisme. Troisièmement, nous aborderons les raisons pour lesquelles nous en sommes venue à sélectionner quelques chasseurs et chasseuses québécoises pour élaborer l'assise empirique de notre recherche. Puis, quatrièmement, nous discuterons de la méthode d'analyse, soit l'analyse par catégories conceptualisantes.

#### **3.1 La méthode qualitative**

Grâce à son ouverture sur le monde, la méthode qualitative en sciences sociales permet d'élargir notre horizon sur des concepts rattachés à la quête de sens : les valeurs, identités, idéologies, croyances, valorisations, perceptions et émotions (Pires, 1997). Dans une recherche sociale comme celle-ci, la qualité des informations nous permet de recueillir des significations sociales (Miller & Brewer, 2003). La méthode qualitative s'avère nécessaire à notre recherche pour décrypter les savoirs et idées qui tendent à influencer l'interprétation du monde de nos participants. Sans ces significations sociales, nous ne pouvons réellement comprendre comment se construit leur réalité. Comme le soutient Pires (1997) :

« On peut alors peut-être dire que la recherche qualitative se caractérise en général : a) par sa souplesse d'ajustement pendant son déroulement, y compris par sa souplesse dans la construction progressive de l'objet même de l'enquête ; b) par sa capacité de s'occuper d'objets complexes, comme les institutions sociales, les groupes stables, ou encore d'objets cachés, furtifs, difficiles à saisir ou perdus dans le passé ; c) par sa capacité d'englober des données hétérogènes ou, comme l'ont suggéré Denzin et Lincoln (1994 : 2), de combiner différentes techniques de collecte des données ; d) par sa capacité de décrire en profondeur plusieurs aspects importants de la vie sociale relevant de la culture et de l'expérience vécue étant donné, justement, sa capacité de permettre au chercheur de rendre compte (d'une façon ou d'une autre) du point de vue de l'intérieur ou d'en bas ; e) enfin, par son ouverture au monde empirique, qui s'exprime souvent par une valorisation de l'exploration inductive du terrain d'observation, et par son ouverture à la découverte de "faits inconvenients" (Weber) ou de "cas négatifs". Elle tend à valoriser la créativité et la solution de problèmes théoriques posés par les faits inconvenients. » (p.74-75).

La recherche qualitative nous mène vers une compréhension de la réalité sociale de nos chasseurs sur cette pratique culturelle, et par le fait même, nous amène à confirmer ou produire de nouvelles données scientifiques sur le sujet (Demazière, 2013 ; Pires, 1997). Dans cette optique, nous avons eu recours à l'entrevue semi-dirigée pour produire l'assise empirique de notre recherche.

### **3.2 Les enjeux épistémologiques autour de la perspective constructionniste**

La perspective du constructionnisme, d'un point de vue ontologique relativiste, nous permet de décrire et concevoir la façon dont la réalité est mentalement, socialement et expérimentalement construite selon les valeurs, influences sociales et jugements d'un groupe d'acteurs sociaux (Best, 2017). Notre recherche s'insère dans cette perspective puisque les chasseurs construisent leur rapport à l'animal sauvage et leur manière de se représenter. Au fil de leur expérience, ils

apprennent à devenir chasseurs et à développer une relation auprès de l'animal sauvage et de la nature. Plus concrètement, tout est relatif à leur façon de s'organiser et de concevoir l'activité de la chasse dans son entièreté : les bonnes techniques, les qualités d'un bon chasseur ainsi que leur conception du monde naturel sont des construits.

De surcroît, le constructionnisme ne s'attarde pas à la véracité des propos. Il tente plutôt d'analyser la manière dont est formulée la réalité d'un phénomène socialement et le processus par lequel les individus donnent un sens à cette réalité (Best, 2013). La vérité, c'est-à-dire ce qui est réel ou non, n'est donc pas au centre de cette recherche, car tout est une question de perception ; tout étant relatif à chacun. Nous nous attardons donc au sens donné, en prenant connaissance de la réalité de la chasse telle quelle est pour nos chasseurs. Nous visons la compréhension des perceptions, des interprétations, des interactions, des émotions et des méthodes utilisées par ces acteurs sociaux pour comprendre un problème social (Best, 2013). Concrètement, cette réalité nous permet de saisir ce qu'ils retirent de leur expérience.

Dans cette étude, le problème social se mêle aux jugements des chasseurs qui construisent eux-mêmes une problématique autour de la chasse (Best, 2017). Le problème social de la chasse est donc présenté de manière subtile, car il se fait ressentir dans la manière dont les chasseurs vont s'exprimer : les mentalités ou comportements qu'ils désapprouvent de cette activité (le braconnage, la

déforestation et la pollution, par exemple). Sans que nous ayons abordé le sujet de cette controverse, ils se positionnent eux-mêmes en cherchant à se légitimer, à justifier leur façon de faire en s'appuyant sur des politiques sociales existantes ou un code d'éthique (des lois non écrites entre chasseurs) qui doit être respecté. C'est donc au fil de l'interaction entre la chercheuse et les participants que le problème social entourant la chasse est identifié (Best, 2017).

### **3.3 L'assise empirique**

Afin de mieux guider notre recherche, notre thèse s'interroge sur la question suivante : comment prend forme la diplomatie interespèces de nos chasseurs? La littérature nous permet de bien saisir la réalité sociale des antispécistes sur la question animale. Cependant, elle reste moins évidente du côté des chasseurs. Nous souhaitons donc mettre au jour les significations sociales qui font de la chasse une activité culturelle qui perdure. L'entrevue semi-dirigée nous paraît être un outil adapté pour ce faire.

#### **3.3.1 L'entrevue semi-dirigée**

L'entrevue semi-dirigée est un mode d'interaction verbal dans lequel le chercheur et le participant prennent part à un échange. Grâce à son accès direct et relationnel, l'entretien semi-dirigé permet à la chercheuse de s'ajuster au partage d'expérience subjective, de donner du sens et d'explorer la conscience des participants (Savoie-Zajc, 2003). Au fil de nos conversations, nous avons pris part à une relation co-construite dans laquelle le participant nous raconte ses histoires

et anecdotes personnelles, sociales et culturelles qui forgent son savoir (Savoie-Zajc, 2003). Il est donc possible de comprendre d'où proviennent ses comportements, ses émotions, ses intentions et ses craintes. Ce faisant, nous avons un accès privilégié à l'expérience humaine et une meilleure compréhension du phénomène à l'étude (Savoie-Zajc, 2003). En posant des questions ouvertes et assez larges sur certains thèmes relatifs à l'expérience de la chasse, nous avons l'opportunité d'en apprendre plus, tout en laissant les participants s'exprimer comme ils le souhaitent. Nos questions permettaient donc d'organiser leur pensée pour ne pas s'écarter du sujet. En optant pour l'entrevue semi-dirigée, nous avons pu discerner leurs perceptions et opinions générales de la chasse, de l'environnement, des animaux, leurs avis sur les forces et faiblesses de la chasse au Québec, d'autres chasseurs et d'autres spécificités de la chasse qui sont influencées par leur propre expérience. Il était important pour nous de discuter avec des femmes et des hommes, pour nous permettre d'en savoir plus sur l'évolution de la chasse en tant qu'activité mixte et s'il existe des points de vue divergents entre ces deux genres.

Nous croyons qu'il est inévitable que les chercheurs prennent le temps de discuter des limites de leur recherche. Loin d'être un désavantage, cela permet au lecteur de mieux interpréter les résultats et permet aux futurs chercheurs de bénéficier de ces réflexions sans répéter les mêmes erreurs. Pour notre recherche, notre première limite se trouve dans le temps accordé. En n'effectuant qu'une seule entrevue par participant, il n'y a pas de retour en arrière possible ou de prochaines

fois. Les informations recueillies sont définitives, qu'elles soient incohérentes ou insuffisantes (Savoie-Zajc, 2003). Une deuxième limite concerne le risque de certains blocages communicationnels des participants qui éprouvent de la difficulté à s'exprimer dans la vie courante (Savoie-Zajc, 2003). N'ayant pas une grande expérience en tant qu'intervieweuse, cela peut représenter un défi pour nous puisque nous n'avons pas l'habitude et ne disposons pas de tous les outils pour diriger des entrevues, bien que nous ayons su nous adapter au fil des entrevues. Par exemple, nous avons vu que certains sujets mentionnés par des participants auraient pu être développés davantage si nous leur en avions fait la demande. Souvent, nous tentions d'éviter les moments de silence alors que ceux-ci n'étaient pas nécessairement néfastes. Au contraire, prendre le temps de s'adapter et de penser à nos questions se révèle bénéfique pour la suite.

Finalement, concernant les limites de notre analyse, nous croyons qu'il aurait été avantageux de poser plus de questions vis-à-vis leur perception de l'animal, son statut. Nous les avons questionnés sur la différenciation entre les animaux sauvages et domestiques, mais les participants ne semblaient pas comprendre le sens de la question ou ne voyaient pas de différence allant plus loin que la distance affective. Nous aurions peut-être obtenu plus de résultats si la question concernait aussi les animaux d'élevage, qui aurait été une comparaison intéressante. Nous aurions pu leur demander ce qu'ils pensaient des propos défavorables au sujet de la chasse. Entendre ce qu'ils avaient à dire aurait permis d'élaborer sur la controverse autour de la chasse.

### **3.3.2 Le corpus empirique**

Dans notre recherche, la population étudiée est composée de chasseurs et chasseuses du Québec. Notre recension des écrits a permis de repérer certaines caractéristiques propres aux chasseurs, et un aperçu global de la chasse au Canada. Puisque les lois et règlements varient d'une province à l'autre, nous avons décidé de ne nous en tenir qu'à des adeptes de la chasse québécoise pour simplifier notre analyse.

Notre échantillon est constitué de six participants, soit trois chasseurs québécois et trois chasseuses québécoises. Tous âgés de plus de 40 ans, le nombre d'années d'expérience de nos chasseurs varie considérablement : Edra (7 ans), Le Brochet (8 ans), Johnny (10 ans), Viena (21 ans), Sandra (25 ans) et Léo (70 ans). Edra, Sandra et Léo vivent en milieu rural alors que Viena, Le Brochet et Johnny vivent près de la grande ville de Montréal. Les territoires les plus chassés par nos participants sont les régions de Drummondville, Manicouagan et Matane ainsi que la Gaspésie. Se considérant comme des chasseurs sportifs, la chasse leur apporte plusieurs bénéfices. Bien qu'ils apprécient la qualité de cette viande biologique récoltée, la chasse procure surtout un moment de détente et vacances entre famille et amis. Il n'est donc pas une nécessité pour nos chasseurs de tirer. Tel que le mentionne Michaud (2010), le principal objectif des chasseurs sportifs est de se divertir. La récolte constitue donc un bonus pour les participants.

L'échantillonnage permet de restreindre l'univers de travail que nous choisissons pour rendre la recherche réalisable. Comme le mentionne Pires (1997), un petit échantillon sert à « éclairer certains aspects généraux du problème : c'est étudier ceci pour appuyer un au-delà » (Pires, 1997, p.19). Grâce à notre observation, nous sommes en mesure de relever des informations existentielles permettant d'appuyer certains savoirs et documenter de nouveaux aspects de la chasse. L'échantillon permet donc de « *produire des données ou des preuves empiriques* » de la réalité d'un groupe spécifique (Pires, 1997, p.9). Plus précisément, interagir avec des chasseurs nous permettra d'en apprendre davantage sur leur engagement de la chasse, de leurs comportements et de leurs points de vue sur divers éléments liés à la chasse. Ce petit nombre prévu s'explique notamment par l'objectif de notre recherche de maîtrise et du temps limité pour sa réalisation. Il s'agit d'une étude dans laquelle nous visons à explorer une diversité de points de vue et d'expériences. Il ne s'agit pas pour nous d'épuiser le sujet ni de généraliser à une population entière. En effet, l'ajout de participants n'aurait pas d'impact important, car de nouveaux résultats ne pourraient venir changer nos résultats de recherche puisque nous souhaitons analyser la vision des interviewés. Certes, nous pourrions confirmer ou ajouter de nouvelles données, mais cela ne viendrait pas remettre en question notre bilan.

### **3.3.3 Le recrutement, l'accès restreint aux matériaux et l'éthique de recherche**

Notre travail de recherche a été approuvé par le Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche de l'Université d'Ottawa, le 19 octobre 2022. Par la suite, nous avons amorcé le recrutement des candidats qui souhaitaient participer à cette étude. Le recrutement s'est fait par la communication de bouche-à-oreille. Venant d'un milieu de chasseurs, des intermédiaires ont sollicité des participants potentiels (amis et connaissances). Dans le but de maximiser la diversité des points de vue, il n'y a que deux chasseurs qui font partie du même réseau. Nous souhaitons une parité homme-femme, afin d'en faire ressortir des similitudes ou divergences si nécessaire. Les participants ont volontairement contacté la chercheuse, afin de fixer une date pour une entrevue ultérieure. Les formulaires de consentement ont été lus et signés avant le début de l'entretien. Avec l'accord des participants, les entretiens ont été enregistrés à l'aide d'un enregistreur vocal numérique. Nous avons ensuite procédé à une retranscription anonyme (noms fictifs) des verbatims à des fins d'analyse. Dès la fin des transcriptions d'entretiens, la clé USB a été formatée.

### **3.4 Méthode d'analyse à l'aide de catégories conceptualisantes**

La méthode d'analyse par catégories conceptualisantes est inspirée de la théorie ancrée. Cette analyse s'effectue en trois étapes : une brève analyse phénoménologique, la création de catégories conceptualisantes et, finalement, la

mise en schéma de ces catégories et l'interprétation. Dans les prochaines lignes, nous expliquerons chacune de ces étapes.

### **3.4.1 Analyse phénoménologique**

La phénoménologie cherche principalement à comprendre l'essence des expériences vécues, telles qu'elles ont été racontées (Butler-Kisber, 2010 ; Paillé & Mucchielli, 2016). Cette première étape de l'analyse consiste à effectuer un examen empirique des données, soit de nos six verbatims. À travers leur histoire, leur réalité, leurs émotions et leurs valeurs, nous avons retenu les passages que nous jugeons importants sur le phénomène à l'étude : la construction relationnelle du chasseur avec l'animal sauvage dans le monde naturel (Paillé & Mucchielli, 2016).

Un premier examen phénoménologique a débuté dès la transcription des verbatims. Nous avons pris un moment pour nous arrêter et surligner en jaune les passages qui nous semblaient importants, soit tous les extraits relatifs aux relations interspèces et interpersonnelles de la chasse, en notant en marge de quoi il s'agissait.

Notre deuxième lecture était beaucoup plus approfondie. Nous avons pris le temps de connecter avec nos chasseurs, de dégager le sens des énoncés, afin de mieux les entendre et de ressentir leur expérience de la chasse (Rondeau & Paillé, 2016). Notre objectif était de comprendre le rationnel de la chasse pour chacun d'entre

eux. À ce stade-ci, pour se rapprocher de notre sujet de recherche sur les relations humain-animal, nous avons découpé et surligné en bleu les énoncés phénoménologiques se rattachant aux processus et composantes des relations humain-animal et nature-culture, plus précisément tout ce qui a trait à leur vision des choses, leurs états d'âme, leurs façons de faire et leurs histoires avec le monde sauvage. Nous avons donc délaissé les passages concernant les relations interpersonnelles de la chasse, à l'exception de celle qui concerne l'initiation de la chasse. Bien que l'initiation ne soit pas directement liée à l'animal, elle est la principale raison qui amène l'individu à construire sa propre diplomatie interespèces.

Une fois que nous avons repéré chacun de nos énoncés phénoménologiques, nous avons noté en mauve le processus attribué à chacun d'entre eux. En lisant un verbatim à l'autre, nous pouvions déjà voir que certains sujets revenaient d'un participant à l'autre tels que : souffrance animale, braconnage, recours au chien de sang et profiter de la nature. Cet examen phénoménologique nous a préparée pour la suite. Maintenant, nous étions prête à entrer dans le vif de l'analyse.

### **3.4.2 Analyse par catégories conceptualisantes**

L'analyse par catégories conceptualisantes nous permet de faire émerger les processus qui sont au cœur de la production de sens des chasseurs quant à leurs pratiques (Paillé & Mucchielli, 2016). L'objectif était d'arriver à conceptualiser les relations humain-animal dans le cadre de la chasse. Le vécu des chasseurs était

donc notre objet d'analyse. Qualifiée d'« outil dynamique, la catégorie conceptualisante accompagne le chercheur dans la construction de sa compréhension des phénomènes qu'il entend étudier » (Proust-Androwkha, 2023, p.45). Dynamique, car les catégories sont constamment en construction : ajout d'informations et d'exemples, complexification de l'analyse, modifications, jumelages ou abandons de certaines catégories et concrétisation de la théorie (Paillé & Mucchielli, 2016).

La conception des catégories relève d'un travail explicatif. Les catégories doivent donc être définies et avoir leurs propres propriétés. Pour être claire, sa définition revient un peu à l'exemple d'un dictionnaire dans lequel on insère une description précise de la nature du phénomène identifié (Paillé & Mucchielli, 2016). Quant à ses propriétés, cette étape vise à identifier et nommer les éléments qui caractérisent la catégorie. Les propriétés ne proviennent pas de l'imagination du chercheur, mais bien de l'intérieur de notre matériel empirique. Ces éléments permettent de se faire une représentation mentale de la catégorie (Paillé & Mucchielli, 2016). Bien que chacune des catégories désigne un phénomène, un processus en particulier, elles sont toujours liées. Il faut donc arriver à les mettre en relation. Ensemble, ces étapes offrent la possibilité à la chercheuse de démontrer ses capacités d'arriver à une compréhension claire de l'expérience de ses participants, de la rigueur de ses interprétations et qui permettront, finalement, à rendre ses résultats crédibles (Proust-Androwkha, 2023). Voyons en profondeur comment nous avons appliqué cette méthode d'analyse à notre recherche.

Suivant l'exemple de Rondeau & Paillé (2016), en lisant soigneusement les énoncés phénoménologiques que nous avons sélectionnés à l'étape précédente, « nous avons cherché à nommer le phénomène traversant l'expérience ou le comportement » des participants pour créer des catégories conceptualisantes (p.14).

Au-delà de la technique proposée par Paillé & Mucchielli (2016), qui suggère de se poser des questions analytiques telles que : « “Qu'est-ce qui se passe ici ?”, “De quoi s'agit-il ?” “Je suis en face de quel phénomène” » (p. 348), nous nous sommes posé la question suivante : « quelle action le participant essaie-t-il d'accomplir ici ? ». Pour nous, il était plus simple d'utiliser des verbes d'actions pour nommer nos catégories afin de bien faire ressortir des phénomènes (ce que le participant vit) et non pas uniquement des thèmes (ce dont le participant parle). Cette étape de l'analyse demande un travail rigoureux, car nous voulions, le plus possible, rester fidèle aux propos des participants (au sens vécu tel que le participant choisit de le raconter) tout en cherchant à cerner le phénomène à l'étude en usant de notre créativité (Paillé & Mucchielli, 2016). Mais encore, pour qu'elles soient complètes, il fallait se demander si nos catégories rendaient justice à notre matériel, si elles répondaient aussi à notre question de recherche et si nous étions capable de les articuler entre elles sous forme de schéma. Si nous ne pouvions répondre positivement à ces questions, il fallait produire les catégories manquantes. Pour les attribuer à tous nos participants, nos catégories

nécessitaient à la fois d'être précises et générales, ce qui constituait de loin notre plus grand défi.

Au départ, nous avons quelques idées préconçues de catégories que nous pourrions faire ressortir, mais nous étions tout de même craintive puisque nous n'avions que six participants. Cependant, malgré notre petit échantillon, nous étions satisfaite de nos catégories. Toutefois, nous savions que le travail de catégorisation ne se terminerait pas dès la première itération et qu'il allait continuer d'évoluer tout au long du processus d'analyse. Jusqu'à la toute fin de l'étape de théorisation, nos catégories seraient modifiées, supprimées, reformulées ou encore jumelées à d'autres. Au fur et à mesure de la recherche, nos catégories se sont raffinées et précisées par l'ajout de leur définition et leurs propriétés respectives. Dans les cas où certaines catégories possédaient les mêmes propriétés, nous les avons fusionnées.

Pendant notre première analyse verticale (un verbatim à la fois), nous avons débuté avec le verbatim d'Edra. Nous avons créé un ensemble de catégories et leurs caractéristiques (qui deviendront éventuellement des propriétés). Nous avons ensuite procédé de la même façon avec Sonia. Puis, nous avons débuté progressivement l'analyse horizontale, en comparant nos deux chasseuses. À ce moment, nous avons commencé à travailler davantage nos catégories. Par la suite, nous avons réalisé une analyse verticale pour Le Brochet suivie d'une

analyse horizontale, et ainsi de suite pour Johnny et Léo. Cela nous a permis de ne pas nous perdre dans nos catégories et de les améliorer au fur et à mesure.

À la fin de notre analyse horizontale, nous avons procédé à une mise en relation de nos catégories. Il fallait que le schéma corresponde bien à l'objectif de notre recherche, et nous devions nous assurer que nous n'avions pas oublié certains éléments.

## **CHAPITRE 4**

### **ANALYSE DES RÉSULTATS DE RECHERCHE**

La manière dont nous devrions utiliser la nature ne fait pas l'unanimité. Dans ce travail de recherche, notre analyse vise à comprendre, sur le plan conceptuel, les relations interespèces dans le contexte de la chasse. Sur le plan empirique, nous avons examiné les rapports qu'entretiennent les chasseurs avec les animaux sauvages et leur environnement, de façon à mettre de l'avant les façons de faire et valeurs que nos chasseurs ont développées depuis leur initiation à la chasse.

Pour ce faire, nous avons tout d'abord procédé à un bref examen phénoménologique de notre matériel empirique (les verbatims d'entretiens) pour saisir le sens des expériences vécues. Dans un deuxième temps, nous avons opté pour l'analyse à l'aide de catégories conceptualisantes qui nous ont permis de faire ressortir les processus et composantes des relations humain-animal de nos chasseurs. Dans un troisième temps, nous sommes passées à l'étape d'interprétation/théorisation. Nous avons d'abord produit une analyse verticale (un participant à la fois) puis horizontale (comparaison entre eux), afin de relever les similitudes et différences entre nos participants. Nous avons finalement construit un schéma qui permet une mise en relation de nos catégories. Nous expliquerons ce schéma dans les pages qui suivent.

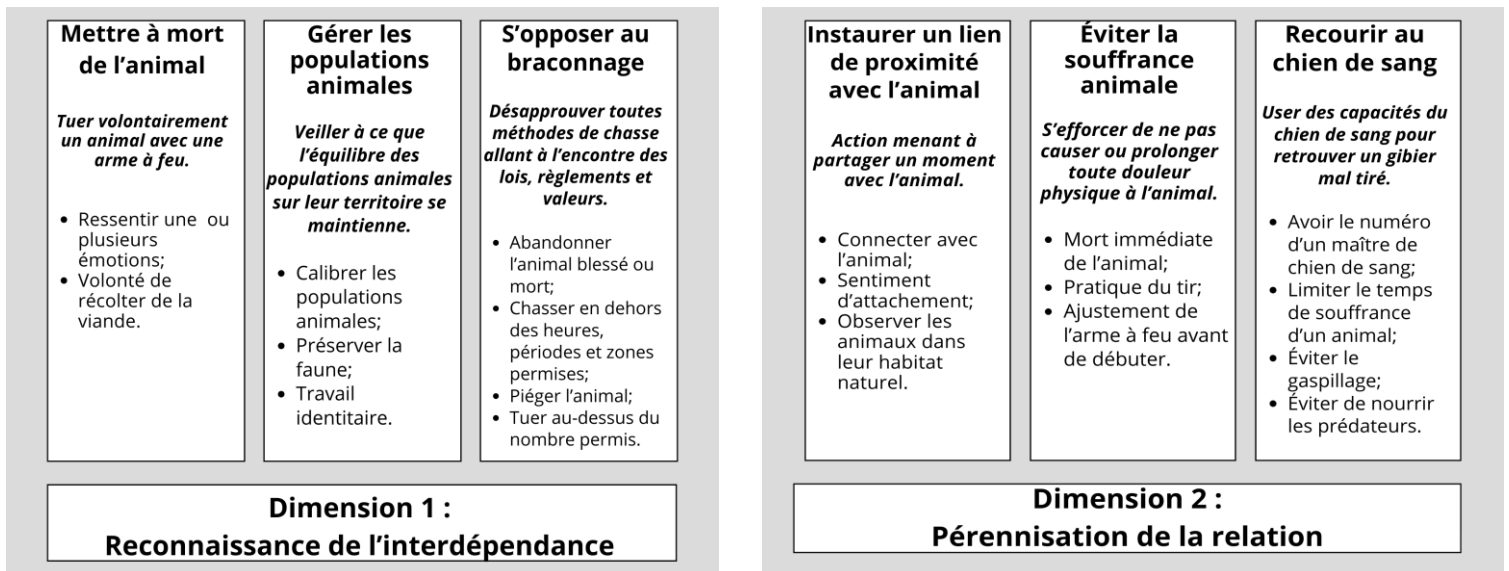
Bien que la littérature sur le mouvement antispéciste tente de décrire la chasse comme une activité violente, spéciste, inutile et nuisible (Fabiani, 2021 ; Mounet & Chanteloup, 2019), nous montrerons que, à l'opposé, nos chasseurs entretiennent une relation de bienveillance envers les animaux. Loin d'exercer un rapport purement extractif, les chasseurs s'investissent dans une relation complexe et raisonnée. Au cœur d'une diplomatie interespèces, cette relation réciproque, bien qu'elle se situe à un degré inégal entre le chasseur et sa bête, inclut une forme de négociation où nos chasseurs développent une éthique de la chasse, se donnant ainsi, à leurs yeux à tout le moins, la légitimité d'abattre l'animal.

#### **4.1 Résultats d'analyse**

À travers l'analyse des expériences vécues de nos six chasseurs, nous sommes arrivée à construire des processus et composantes des relations humain-animal, nous permettant une compréhension plus éclairée de la diplomatie interespèces entourant la chasse. Notre modélisation de la relation interespèces de la chasse est constituée de six catégories conceptualisantes : 1) Mettre à mort l'animal ; 2) Instaurer un lien de proximité avec l'animal ; 3) Éviter la souffrance animale ; 4) Recourir au chien de sang ; 5) Gérer les populations animales ; et 6) Contrer le braconnage. La création des schémas ci-dessous (page suivante) permettent au lecteur de visualiser comment nos catégories sont articulées entre elles, de manière à pouvoir tracer la dynamique qui les unit. Nous développerons davantage sur les catégories et leurs propriétés dans les pages suivantes.

Avant de plonger dans les résultats de l'analyse, nous rappelons que la diplomatie interespèces est une approche qui prône le vivre-ensemble. Les chasseurs cherchent à générer de saines relations avec les animaux non-humains. Dans un premier temps, nos chasseurs reconnaissent l'interdépendance qui les unie (dimension 1). En effet, ils ne sont pas de simples utilisateurs de la forêt. Les chasseurs connaissent leur environnement et le respectent. Ils négocient et usent de leur jugement avant de passer à l'acte. Dans un deuxième temps, ils travaillent à pérenniser la relation (dimension 2). Ils mettent à leur disposition tout ce qu'il faut pour maintenir la relation et privilégie une relation de soin (*care*).

**Figure 1. Schémas de théorisation de la diplomatie de la chasse**



#### 4.1.1 Mettre à mort l'animal

La mise à mort de l'animal est au cœur de la relation humain-animal dans le contexte de la chasse, notamment parce que c'est ce qui la différencie de toutes les autres activités de plein air en forêt.

Mettre à mort l'animal se définit comme suit : tuer volontairement un animal avec une arme (fusil, arbalète, arc, etc.). Bien que l'objectif soit de récolter de la viande, poser ce geste ne laisse personne indifférent, les chasseurs eux-mêmes au premier rang. Nous avons demandé à nos chasseurs de nous raconter comment s'était passée la première fois qu'ils avaient tiré sur un animal. En nous racontant leur première expérience du tir, nos chasseurs vont ressentir des émotions, parfois très contradictoires. Du côté de nos chasseuses, Edra et Sandra, celles-ci ressentent un tourbillon d'émotions positives : excitation, nervosité, adrénaline, stress d'anticipation et de la fierté. Pour nos chasseurs, c'est différent. Le Brochet ne ressent pas ce « *buck fever* ». Il se sent plutôt en contrôle et satisfait du processus. Pour Johnny et Léo, c'est aussi une certaine culpabilité et tristesse qui les habitent lorsqu'ils abattent un animal. Nous verrons que Viena vit différentes émotions, telles que l'adrénaline lors du tir, mais aussi de la culpabilité une fois qu'elle s'approche de la bête.

### Extraits

« Un gros, gros stress savoir euh... comment je vais me sentir après. Pis une fois que ça été fait, j'ai... comment... j'ai... j'ai pleuré, j'étais excitée (*rires*). J'étais excitée, j'étais fière pis fière d'avoir récolté, premièrement un animal, pis euh... d'avoir réussi, que mon animal je l'ai pas raté [...]. » (Edra, par.6)

« Euh, mais j'étais vraiment nerveuse (*rires*) [...] tout le monde était excité. [...] C'était vraiment comme... c'est comme un moment magique, on pense pas à... à tuer la bête, dans le fond là, c'est vraiment juste... un beau moment dans le fond. [...] C'est l'*fun* parce que ça nous fait de la viande pour l'année. » (Sandra, par.10,12 et 18)

« Quand qu'on l'a trouvé, ah ben là, j'étais content ! Là, j'étais comme plus excité pis euh, au moment de faire feu là, j'étais ben en contrôle. [...] moi, personnellement, ben ma plus grande satisfaction c'était de... d'avoir la viande dans le congélateur. » (Le Brochet, par.60 et 66)

« Ouais, ça m'a fait comme un genre de frisson et quand je suis arrivé proche tsé, tu voulais pas montrer aux gens que t'es comme... t'es fébrile. [...] C'est à cause qu'il est beau. Si tu le vois, il est beau (*rires*). Tsé, je me dis, je le tire parce que j'aime si, j'aime ça la viande, mais ça me fait un petit quelque chose. » (Johnny, par.82 et 92)

« Ça doit faire 71 ans pis j'ai encore la même, même... même chose, j'arrive devant une bête que je viens d'abattre, je viens les yeux pleins d'eau, c'est plus fort que moi. Je peux même pas sortir mon couteau pour commencer à l'arranger, je peux pas le couper. » (Léo, par.8)

« [...] quand j'ai regardé, ça m'a fait quelque chose. [...] Parce que tsé, je suis pro-animal pis les... tsé, tu vois pas ce que tu manges, tsé c'est comme tu vas à l'épicerie, tu penses pas à tout ce qui est fait avant. Faisque ça m'a fait un pincement, mais je suis encore sur une adrénaline parce que juste le stress de tenir une carabine aussi là. [...] Mais l'adrénaline quand je tire, je l'ai à chaque année. » (Viena, par. 6-8)

Nous avons tenté de comprendre ces émotions contradictoires. Pour ce faire, il fallait prendre en compte le contexte, c'est-à-dire les circonstances dans lesquelles s'inscrivaient ces propos. Dans les études antérieures, les chercheurs ont tendance à généraliser les émotions et sentiments des chasseurs, sans comprendre ce qui, à l'origine, suscitait ces émotions (Gautreau, 2020 ; Presser & Taylor, 2011). En effet, bien qu'elles aient toutes été initiées par leur conjoint, nos chasseuses ressentent des émotions différentes les unes des autres. Sandra, pour sa part, qualifie ce moment de magique, car durant la journée, elle demandait à son fils décédé de lui envoyer un chevreuil. Cela ne pouvait donc être qu'une belle expérience et réussite pour leur famille.

Depuis son enfance, Edra a toujours été intéressée par la chasse. En raison de sa curiosité et de son intérêt, elle est rapidement embarquée dans le processus. Après avoir mis à mort l'animal, elle ressentait une grande fierté d'avoir réussi du premier coup, mais aussi de s'être débrouillée seule, sans son conjoint, ce qu'elle qualifie de « fierté féminine ». Pour elle, et comme pour plusieurs chasseurs, c'est tout un exploit et un accomplissement personnel (Presser & Taylor, 2011). L'action de tuer un animal apporte aussi un sentiment de gloire et d'adrénaline. Edra mentionne qu'il est important pour une femme de prendre sa place et de montrer qu'elle peut autant chasser qu'un homme. Cela expliquerait donc en soi d'où provient cette grande fierté pour Edra. Par ailleurs, Viena nous a confié que dans son groupe de chasse, les hommes étaient très compétitifs : « De ce que j'entends, les hommes surtout, ils veulent tous le gros panache. C'est comme une compétition de qui a le plus gros. » (Viena, par. 63) Bien que ces valeurs et sentiments puissent résonner avec ceux d'Edra, sa fierté d'abattre un animal découle d'une intention de prouver et faire valoir ses compétences au sein d'un groupe masculin. La situation d'Edra s'inscrit donc dans un contexte de genre comparativement à Sandra qui vit un moment de nostalgie.

Pour Viena, Johnny et Léo, c'est le sentiment de culpabilité qui domine. Du côté de Viena, elle nous raconte s'être lancée dans le processus de la chasse pour faire plaisir à son conjoint. En plus d'aimer les animaux, cela expliquerait sa sensibilité lorsqu'elle se retrouve devant un animal mort ou blessé. Elle nous a notamment fait part que si son conjoint mettait fin à la chasse, elle le ferait aussi, car sans lui,

elle n'a aucun intérêt à y aller. Parallèlement, Johnny et Léo démontrent une grande affection pour les animaux qu'ils chassent. Johnny est submergé par la beauté du sauvage, le rendant un peu plus fébrile. Puis, pour Léo, nous verrons plus loin qu'il est un chasseur très impliqué lors de la préparation de la chasse et partage une proximité très spéciale avec les chevreuils qui viennent sur ses terres. Ce lien affectif le rend ainsi plus émotif au moment d'abattre sa bête.

Les chasseurs ressentent plus qu'un simple sentiment de gloire et d'excitation. Souvent décrits comme des individus centrés sur eux-mêmes, valorisant l'estime de soi, leur propre valeur, leur puissance et le développement des compétences (Bye, 2003 ; Daigle et al., 2002), ils nous ont étonnée en manifestant beaucoup de sensibilité. Nous voyons que la distance émotionnelle dans cette pratique est moins grande que nous ne l'imaginions. Celle-ci étant ancrée dans la relation humain-animal, il est donc important dans une recherche comme la nôtre de discerner toutes ces émotions que vivent nos chasseurs avant d'arriver au sentiment d'accomplissement. Il n'y a rien de banal à abattre un animal pour nos participants. Récolter de la viande nécessite de vivre une émotion, pas toujours ou pas seulement, positive. Au cours des prochaines lignes, nous verrons davantage comment la diplomatie interespèces fait sa place dans les processus préalables à la mise à mort.

#### 4.1.2 Gérer les populations animales

Nos chasseurs ne se voient pas comme de simples utilisateurs de la forêt, car ils se donnent la tâche de gérer les populations animales, c'est-à-dire veiller à ce que l'équilibre des populations animales sur leur territoire de chasse se maintienne. Celle-ci se manifeste, de manière concrète, par leur façon de penser et d'exercer la pratique de la chasse. Les chasseurs ont le devoir de calibrer les populations, donc d'assurer la reproduction, d'éviter la surpopulation et l'invasion des animaux prédateurs dans le but de préserver la faune. C'est donc au travers du processus de la chasse que se développe un travail identitaire, celui de devenir un responsable de cheptel. Nos chasseurs prennent donc conscience de la situation : quels animaux sont en danger d'extinction ? Quels territoires sont surpeuplés ?

#### Extraits

« Quand je sais que je récolte un animal je suis consciente que c'est pour aussi calibrer le nombre d'animaux qui peut avoir dans la forêt là. [...] la surpopulation ça vient euh... ça vient affecter notre chasse à nous autres, mais tsé, dans le fond, c'est à nous autres de modifier la chasse que l'on fait là. » (Edra, par.58)

« On chasse l'ours parce qu'on veut descendre la population de l'ours près de notre chalet parce qu'il y en a beaucoup pis y'a pas beaucoup de monde qui chasse l'ours dans notre coin pis ça, ça fait en sorte qui vont... y peuvent... ben, c'est plus rare un ours là, mais ils peuvent s'attaquer quand même à d'autres

animaux. [...] pis tsé, y vont saccager [...] nos chasses à l'original mettons là. En éliminant un peu plus d'ours, ben on va avoir un peu plus d'original faique tsé, pis en même temps ça va protéger les caribous [...] Ça permet quand même de préserver d'autres espèces. C'est ça, faut le faire intelligemment. » (Edra, par.161)

« Ça permet quand même de préserver d'autres espèces [...] des fois faut que tu changes ta chasse là, tu peux pas éternellement chasser que la même espèce un moment donné là. Parce que justement, au bout de la ligne, si tu ne fais que chasser le chevreuil, tu vas malheureusement, oui contribuer à... à une extinction [...] tsé mettons si tu chasses jamais leurs prédateurs à eux autres ben, tu aides pas là, t'es devenu un prédateur, t'es loin d'être quelqu'un qui va aider à cette population-là. » (Edra, par.165)

« Par exemple le chevreuil, on chasse pas en bas de 4 points. Faut qu'il ait 5 pointes et plus faique mettons on leur donne une chance [...] parce qu'on en voit pas souvent des gros *buck* exemple là, faique tsé nous on veut pas chasser juste pour chasser faique on respecte comme le... le... l'animal je trouve d'une sorte pis on chasse jamais la femelle, on prend même pas nos permis de femelles parce qu'on se dit que c'est eux autres qui font des bébés pis qu'y faut... faut laisser euh, les femelles s'agrandir [...] c'est comme notre règle de chez nous parce qu'on veut pas tirer sur n'importe... sur les bébés ou tsé sont trop petits. » (Sandra, par. 76)

« Les chasseurs doivent suivre les règles. Ils doivent vraiment chasser qu'est-ce qui doit être chassé, ils doivent pas tirer parce qu'ils doivent tirer pour avoir quelque chose. La chasse... je sais qu'ils montrent ça comme un sport, mais tu peux pas prendre ça juste comme un sport. [...] un veau avec une maman qui marche là, touche pas à ça. » (Johnny, par.154)

« Si un moment donné y'a juste des petits *buck* [chevreuil] qui se font tuer, la race va rapetisser, rapetisser, rapetisser [...] les chevreuils. Tandis que là, en ayant 3 pointes et plus, la bête a le temps de grossir, quand qu'ils s'accouplent ils ont 3-4 ans, c'est un beau male adulte avec de beaux grands bois » (Léo, par.91).

« Y'avait ben trop de femelles, faique pour équilibrer tout ça, on a tué ben des femelles. » (Léo, par.128)

« Le monde, ils veulent juste tirer les gros [gibiers] faique y'en a pu de relève [...] pis si tu tues la mère avec ses deux petits, tu viens d'en tuer trois [...] les autres femelles vont pas nécessairement prendre les bébés d'une autre pour les protéger des prédateurs. Un renard peut facilement attaquer un bébé là. » (Viena, par. 80).

« C'est un travail, tsé faut s'en occuper, comme nourrir les chevreuils ; aller mettre des pommes, etc. » (Viena, par. 81).

Pour faire un parallèle avec le concept de « chasseur-gestionnaire » de Dalla Bernardina (1996), le chasseur est un écologiste ayant la charge de préserver et respecter la faune. Il va donc, dans un certain sens, s'impliquer dans la protection et le maintien des bonnes conditions de vie des animaux. Ils doivent donc faire leur part pour défendre les forêts et les êtres qui les habitent. Ainsi, préserver la faune c'est, en même temps, préserver la nature, car les animaux font partie de l'écosystème. Le chasseur doit donc user de son jugement lorsqu'il chasse et ne pas « tirer juste pour tirer ». En effet, choisir de ne pas tirer sur une femelle lorsqu'elle est accompagnée de ses veaux, c'est assurer la survie des petits. Choisir de ne pas tirer de femelles ou de petits gibiers mâles, c'est vouloir éviter l'extinction en laissant la chance à ces espèces de se reproduire et de grandir. Et parfois, il faut chasser une espèce en particulier, car la surpopulation peut être dangereuse pour d'autres animaux, mais peut aussi être la raison de piètres conditions de vie, puisqu'il n'y a pas assez de nourriture et de ressources pour assurer leur survie. À cet effet, nous constatons une interdépendance de l'Homme à l'environnement sauvage qu'il manifeste par un besoin de protéger la nature.

Le chasseur-prédateur doit constamment adapter sa chasse. Comme l'explique Edra, les chasseurs doivent être conscients et chasser les surpopulations d'animaux, pour laisser les autres animaux se reproduire. Même que parfois, il faut

chasser une espèce en particulier, car la surpopulation peut être dangereuse pour d'autres animaux, mais peut aussi être la raison du manque de nourriture et de ressources pour tous. Les participants jugent qu'il faut être un allié de la forêt en aidant les populations à garder un équilibre. Nous avons remarqué que ces propos venaient particulièrement des chasseurs qui vivent en milieu rural. En vivant à proximité des animaux sauvages à l'année longue, ces chasseurs vont créer un rapport avec les animaux sauvages et développer leurs connaissances du monde sauvage. Un peu comme la recherche terrain de Morizot (2020), nos chasseurs observent la dynamique des animaux, comment se construit et fonctionne le monde animal entre proies et prédateurs. Les chasseurs vont donc s'adapter, afin de rendre leur chasse productive et non destructive. Ils vont parfois chasser pour eux, pour une espèce ou contre une espèce. Tout dépendra de la dynamique, de ce qui est nécessaire pour assurer l'équilibre et la survie de la forêt.

#### **4.1.3 S'opposer au braconnage**

En tentant de préserver la faune, les chasseurs n'ont pas eu de difficulté à nous mentionner qu'ils s'opposent au braconnage. Conscients que ce phénomène existe au Québec et partout ailleurs, ils ont tous vu ou entendu des épisodes de braconnage. Le braconnage est l'action de chasser dans des conditions illégales, en désobéissant aux lois et règlements en vigueur. Plus précisément, cela implique de chasser sans posséder de permis, de chasser en dehors des heures, périodes ou zones de chasse permises, de chasser avec des armes non

enregistrées, de piéger l'animal, de tuer plus que le nombre d'animaux permis, et de ne pas déclarer aux autorités l'animal tué.

### Extraits

« C'est sûr qu'il faut mettre une réglementation parce que y'a... y va avoir du monde qui vont abuser là. [...] il y en a partout du braconnage pis ça c'est... c'est plate. C'est abusif [...] pis ben souvent y vont gaspiller la bête tsé, au lieu d'avoir une fierté d'avoir cette bête-là tsé, quand tu braconnes une bête, euh j'imagine que t'es pas fier de l'avoir dans ton congélateur tsé, tu le caches pis... pis c'est ça. » (Edra, par.94)

« Comme mon garçon moi il rêve, il aimerait ça piéger pis faire plein de... mais j'essaye de lui dire tsé : "pourquoi piéger ?", "Qu'est-ce que tu vas faire avec ta petite bête après ?" tsé c'est... c'est ça, je trouve qu'on devrait pas toucher à ça, tsé même si je suis une chasseuse, je me dis on ne tue pas plusieurs bêtes par année là. » (Sandra, par.118)

« Des fois j'en vois : "ah, je vais tuer celle-là bête pour le fun". "Tu les manges-tu ?" "Non" "ben pourquoi tu les abats ?". Non, moi dans ma mentalité, qu'est-ce que j'abat, je le mange. [...] Les gens qui rentrent sur ton terrain abattre des bêtes. Ça, en 4 ans, j'en ai fait arrêter 7. [...] Tant que tu respectes les lois, c'est des amis. » (Léo, par. 94 et 98)

« Tuer un petit, c'est comme pu de la chasse. Pour moi, la chasse c'est que tu travailles pour, tu vas mettre des pommes, pis même si t'en as pas un, tsé moi je suis allée 2 ans pis j'en avais pas. Pis c'est correct, ça fait partie de la *game*. Mais y'en a que non, ils vont tirer n'importe quoi, ils vont pas l'enregistrer. C'est juste pour tirer. Il voit bouger pis il tire tsé. Ça m'écœure. Ça vient me chercher. [...] C'est une belle bête que tu as la chance de manger pis tu maganes, tsé c'est comme pas de respect. [...] Pour moi, c'est une sorte de cruauté animale. »  
(Viena, par. 66 à 69)

En théorie, les lois pour contrer le braconnage ont pour objectif la conservation d'espèces et la protection de la faune (Ndamè, 2007). Le braconnage est une forme de corruption (commerce illégal de la viande de gibiers et de trophées), mais aussi contre toute exploitation des ressources naturelles pouvant nuire à l'ensemble de la biodiversité (Van Schuylenbergh, 2009). À travers les discours de nos participants, nous voyons qu'au-delà des normes mises en place, le braconnage est un geste socialement inacceptable à leurs yeux. Le sentiment négatif que suscite le braconnage ne se résume pas au fait que les braconniers chassent de manière illégale, ce que Johnny qualifie de tricherie, mais aussi au fait que ce comportement abusif engendre du gaspillage.

Comme nous l'avons vu au début du premier chapitre, la définition de la maltraitance animale est différente d'un contexte à l'autre, d'un groupe à l'autre.

Suivant les propos de Viena, le braconnage représente une forme de cruauté animale puisqu'elle est gratuite, inutile, et irrespectueuse envers l'animal. C'est ce qui la différencie de toute « bonne chasse » effectuée dans les règles, en évitant la souffrance animale et qui aura une utilité de consommation. Ce qui rend légitime certaines façons de faire de la chasse est l'idéologie et la valeur intrinsèque de la personne qui construit son rapport avec l'environnement sauvage. La logique, le sens, les raisons et les objectifs de la chasse sont différents et c'est ce qui va distinguer le « bon chasseur » qui prend soin de la population chassée et qui peut être fier de son travail accompli du « braconnier » qui est, lui, stigmatisé (Boutinot et al., 2018).

Par ailleurs, malgré leurs différences, tant les antispécistes que nos chasseurs ont leurs raisons de croire que leurs valeurs et actions mènent à de bonnes façons de faire puisqu'elles ont pour objectif d'assurer le bien-être des espèces. En effet, les propos tenus par nos chasseurs sur le braconnage ne sont pas très différents de ceux tenus par les antispécistes sur les conditions animales. Tant les antispécistes que nos chasseurs déplorent le braconnage et souhaitent protéger les animaux. En plus de mettre l'espèce animale en danger, le braconnage ne fait pas partie d'une relation saine et viable pour l'ensemble des espèces qui vivent ensemble. Il y a donc moyen de s'entendre, de trouver des alternatives et mettre en place des règles qui permettront de nouer des relations interespèces viables, durables et plus harmonieuses.

#### **4.1.4 Instauration d'un lien de proximité avec l'animal**

Étonnamment, la mise à mort de l'animal pour les chasseurs de notre étude ne va pas sans la création d'un lien. En effet, l'acte de tuer est précédé ou suivi d'un processus que nous avons nommé : Instauration d'un lien de proximité avec l'animal. Celui-ci regroupe diverses actions menant à partager un moment avec ce dernier. Les chasseurs vont utiliser différentes manières de connecter avec l'animal sauvage, que ce soit en observant, en échangeant avec eux ou bien en fabriquant des ornements. Quelle que soit leur technique, ils trouvent une façon de se sentir près de lui. Nous avons divisé cette partie en deux, car nous retrouvons ici des similarités et divergences chez nos chasseurs.

D'abord, tous nos chasseurs aiment profiter de la nature. Que ce soit en marchant dans les bois, en relaxant dans sa cache ou dans sa maison (pour ceux qui vivent sur leurs territoires de chasse), observer les animaux est une façon de se rapprocher de la nature et de l'apprécier. Edra, Sandra et Léo vivent en milieu rural, ce qui leur permet d'observer les animaux sauvages durant toute l'année, alors que Viena, Le Brochet et Johnny n'y vont que lors de la préparation et de la période de la chasse.

#### **Extraits**

« Je trouve ça beau à voir moi quand je suis dans ma maison pis que y'a maman chevreuil pis bébé chevreuil qui passent dans ma cour là, tsé. Euh, je tiens à

pouvoir voir ce beau spectacle-là à tous les jours. Ou la dinde [sauvage] qui vient manger mes graines pour mes oiseaux là, je trouve ça drôle, je veux qu'elle revienne tsé ! » (Edra, par.104)

« On va souvent les observer, on se cache dans nos caches toute l'année pis on les observe, on aime ça [...] c'est vraiment plus pour le fait de les observer là beaucoup, beaucoup, beaucoup. » (Sandra, par.18)

« Pis on voit d'autres animaux aussi dans la forêt c'est l'fun pour ça tsé, y'a un voyage que j'ai fait que j'étais assis tranquille, j'attendais, je regardais partout pis il est arrivé une volée de perdrix en avant moi, j'aurais pu... j'aurais pu les pousser avec mes pieds là, tsé une famille de petits pis tout, on voit plein d'oiseaux pis plein de choses, c'est l'fun j'ai... si, si y'a de la place dans le sac à dos ça vaut la peine d'amener un appareil photo aussi tsé. Ramener des souvenirs. C'est des belles expériences. » (Le Brochet, par.28)

« Check à 40 pieds en avant, y'a un Mickey Mouse qui s'en vient. Parce que les oreilles d'un chevreuil j'appelle ça un Mickey Mouse. Le chevreuil nous a contournés, il était tellement près en arrière de nous autres que quand il soufflait, je sentais la chaleur de son respire. J'étais assis à terre, les jambes étirées, il est venu sentir mes chaussettes. C'était l'fun, on a ri là nous autres ! » (Léo, par.119)

« Nous, juste voir les chevreuils on est contents. Ça fait notre journée. » (Viena, par. 84)

Mais encore, ils ont chacun une façon unique de créer un lien d'attachement avec l'animal sauvage, en partageant un moment avec eux. De manière directe ou indirecte, elle peut avoir lieu avant, pendant ou après la mise à mort de l'animal. Par exemple, Edra aime fabriquer des ornements avec les restes de l'animal chassé. Sandra communique verbalement avec l'animal pour le faire venir vers elle avant de l'abattre. Léo en profite pour les nourrir, leur donner des noms, leur parler et prendre soin des chevreuils blessés jusqu'à ce qu'ils soient prêts à être tués. Puis, de manière similaire, Johnny procède à un rituel de pardon après avoir abattu une bête alors que Viena flatte la tête de l'animal et le remercie.

### Extraits

« J'ai des plumes de dindes, je fais des capteurs de rêve avec euh... je fais... tsé mettons, à chasser de mon bois, ce caribou que j'ai trouvé pendant la chasse euh... ben là j'ai fait du macramé, j'ai mis des plumes de dinde euh, je fais beaucoup de décorations avec ça. Pis que oui, c'est sûr, sinon c'est... surtout le fait de, d'utiliser l'animal. Tsé, de l'utiliser autant en accessoire, que... autant dans mon alimentation là, c'est sûr que je tiens à être proche de la nature parce que ça me rapporte un bienfait, c'est bio. » (Edra, par.28 et 104)

« C'est comme j'ai fait la connexion euh... quand qu'on *call* pis y nous répondent pis qui s'en viennent là c'est... c'est ça, ça donne juste le goût à la prochaine fois. » (Sandra, par.14)

« Tsé, j'ai comme fait une croix, je l'ai flatté en voulant dire : "regarde, t'es pas un gaspillage, inquiète-toi pas, je vais trouver quelqu'un avec qui on peut manger ensemble". [...] Tu comprends, je remercie le Bon Dieu, mais je me suis excusé à l'animal dans le fond. Je m'excuse à l'animal quand je le tire. [...] Ça, c'est garanti, je m'excuse tout le temps. » (Johnny, par.86 et 90)

« Moi et [conjoint] on fait ça pis quand qu'on va retrouver la bête à terre, on flatte sa tête pis on dit : "merci". Tsé, t'as tué un animal pour... parce que nous on le mange tout [au complet. [...] C'est quand même un être vivant tsé. » (Viena, par.69 et 79)

« Souvent j'allais dans le bois, j'allais m'asseoir où est-ce qu'on mettait de la nourriture, je prenais une poignée de blé d'Inde pis je les faisais manger. J'amenais une chaudière de blé d'Inde, une chaudière de pommes, une chaudière de carottes pis je leur disait : "ok, la table est mise, venez-vous-en !" » (Léo, par.126)

Tout comme le soutiennent Adams (2013) et Fabiani (2021), la chasse permet de développer des liens avec le monde naturel puisque le chasseur doit connaître leurs habitudes de vie et savoir comment interagir avec les animaux dans leur environnement. En effet, la création d'un lien de proximité rend l'expérience de la chasse unique pour chacun de nos participants. Pour Viena et Johnny, par respect pour l'animal tué, le pardon et remerciement font partie d'une relation réciproque en ayant une certaine reconnaissance envers l'animal. Pour Léo, la réciprocité se fait voir dans sa manière de prendre soin des chevreuils près de sa résidence. Il prend le temps de les apprécier et de prendre soin d'eux en ayant un contact direct avec eux, jusqu'à ce qu'il soit assez vieux pour être chassés. Il juge donc, par exemple, que lorsqu'une femelle ne donne plus naissance, elle a effectué son travail et peut maintenant être abattue. Nous y reviendrons plus loin. Finalement, bien que les chasseurs puissent développer un lien de proximité avec l'animal, ils mentionnent que la différence majeure entre les animaux sauvages et les animaux domestiques est la distance affective, ce qui facilite le passage à l'acte. Nos chasseurs soutiennent aussi que la chasse offre l'opportunité de manger de la viande biologique, et ce, sur une longue période. C'est un avantage que procurent les animaux sauvages, contrairement aux animaux d'élevage. Cet avantage fait partie intégrante du lien de proximité puisque, même après sa mort, l'animal est respecté. S'inscrivant dans leur expérience de la chasse, le manger, l'apprécier et le remercier représentent des façons de se sentir près de l'animal.

Avant d'entamer nos entrevues, nous n'aurions pu penser que cette catégorie pouvait potentiellement émerger. Dans les écrits, la dynamique chasseur-animal est représentée comme une relation anthropocentrique où le pouvoir revient entièrement au chasseur devant sa proie (Gouabault & Burton-Jeangros, 2010). Cependant, cette recherche nous aura permis de voir que l'animal et le chasseur peuvent réussir à connecter et s'adonner mutuellement à l'autre, que ce soit par la communication, sa vulnérabilité et de se nourrir. Au travers du diplomatie interespèces, nos chasseurs tentent de communier avec la nature.

#### **4.1.5 Éviter la souffrance animale**

Lors de la mise à mort, nos chasseurs veulent éviter la souffrance animale. Il s'agit d'une préoccupation inhérente au respect de leur éthique de la chasse. Pour ce faire, il y a des manières de faire à ne pas négliger : pratiquer son tir avant la période de la chasse, ajuster son arme et atteindre l'animal d'un seul coup, afin qu'il tombe instantanément. Une mort immédiate lui permettrait de souffrir le moins possible. Dans le cas contraire, nos chasseurs ont avec eux le numéro de téléphone d'un maître de chien de sang, afin de retrouver l'animal. Nous expliquerons davantage en quoi consiste le rôle du chien de sang plus loin. Cette mention par nos chasseurs permet de démontrer un certain respect et de l'empathie envers l'espèce animale.

## Extraits

« [...] mon animal je l'ai pas raté, y'a pas souffert parce que mon animal a tombé, c'était un chevreuil, pis y'a tombé à un coup. [...] c'est sûr que faut que tu pratiques avec ton fusil, faut que tu l'ajustes pis euh, ça c'est le meilleur conseil que je peux donner » (Edra, par. 6 et 8).

« [...] mais on s'entraîne aussi pis on se pratique. Y'en a qui se pratiquent pas du tout pis qui ne calibrent pas leur carabine avant d'aller à la chasse pis qui blessent des animaux là. Ça, c'est plate, mais nous, en tout cas, à date on est chanceux parce que quand on le touche ben il tombe là. [...] Mais c'est ça, mais on... on va au champ de tir pis on se pratique aussi par exemple. C'est important. [...] on a un numéro de téléphone en cas-là d'un chien de sang là, on en a un dans nos cellulaires au cas où qu'il arrive quelque chose, mais euh... on a jamais eu recours à ça là. » (Sandra, par. 64-68)

« [...] premièrement, à chaque année, d'aller tirer avec son arme dans un champ de tir pour être sûr que le télescope est ajusté convenablement pis d'être à l'aise de tirer avec son arme, de pas en avoir peur tsé. Pis de respecter les distances pour pas tirer des *shots* incroyables à... parce qu'on pense avoir une arme assez puissante, favoriser une distance plus courte pis d'être sûr que l'animal repart pas juste blessé, qu'il soit... tombe autrement dit tsé, on veut pas qu'il souffre là pis qu'il... pis qu'il disparaisse dans le bois pis qu'on le retrouve pas

là, que ça soit les loups qui le mange, ça c'est pas... c'est pas une bonne éthique de chasse là. » (Le Brochet, par.18)

« Je lui ai appris à chasser, comment tirer sur une bête pour pas la... on tire un coup pis ça tombe, c'est mort. [...] C'est pour l'empêcher de souffrir » (Léo, par. 42 et 78).

Pour faire un lien avec le sentiment de culpabilité de Viena, voici un exemple où elle démontre un sentiment de frustration lorsqu'elle fait face à un animal blessé :

« Il me dit : "faut que tu la tire". J'étais comme : "non, elle me regarde". J'étais comme frustrée parce qu'elle est pas morte sur le coup. Tsé, normalement c'est direct sur le cœur, sur le coup, faique ça m'a fait de quoi. Là, je suis partie plus loin pis c'est lui qui l'a tirée. J'étais pas capable. Tsé, ça m'a rentré dedans parce que tu veux pas voir un animal souffrir. [...] Encore aujourd'hui, je la vois et je m'en rappelle » (par. 61).

Nous pouvons donc constater une sensibilité des chasseurs envers les animaux. Adams (2013) stipule que, bien que la prédation fasse partie du cercle de vie, il n'en demeure pas moins que les chasseurs doivent faire leur possible pour éviter à l'animal de souffrir. Edra, Sandra, Le Brochet et Léo font part de l'importance de ces techniques et savoir-faire pour éviter de faire souffrir l'animal en pratiquant ses tirs plusieurs fois par année et de toujours s'assurer de bien ajuster son arme pour que l'animal tombe instantanément. Nos chasseurs sont conscients que ce ne sont pas que de simples proies, mais des êtres vivants capables de ressentir des

émotions. Aux yeux des participants, une mort juste implique donc nécessairement d'éviter de causer de la douleur à l'animal.

#### **4.1.6 Recourir au chien de sang**

Pour nos chasseurs, après une tentative de mise à mort de l'animal, recourir au chien de sang est nécessaire lorsqu'un gibier blessé s'enfuit, faute d'avoir été bien tiré. Selon la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FEDECP) :

« Le chien de sang est un chien entraîné pour pister les gros gibiers blessés. Il est spécialisé pour suivre la piste d'un gibier dégageant une odeur de blessure, qu'il y ait du sang ou non, de jour comme la nuit et cela jusqu'à 48 heures après le dernier tir du chasseur. Le chien de sang est utilisé en saison de chasse au gros gibier (orignal, cerf de Virginie et ours) dans le but de localiser et/ou récupérer un gibier bien précis et atteint par un projectile et devenu introuvable par le chasseur<sup>6</sup> ».

Après avoir tenté sans succès de retrouver l'animal, nos chasseurs souhaitent maximiser les chances de retrouver l'animal blessé, afin de limiter le temps de souffrance de l'animal, d'éviter de gaspiller la viande et de ne pas nourrir les animaux prédateurs, en particulier les coyotes. Faisant partie d'une bonne éthique, le chasseur a le devoir de faire appel à un chien de sang au besoin. Tous nos chasseurs ont le numéro d'un maître de chien de sang. Edra et Léo possèdent ou ont déjà possédé leur propre chien de sang. Les extraits ci-dessous démontrent que les chiens de sang sont considérés comme des animaux très intelligents et utiles pour le chasseur.

---

<sup>6</sup> FEDECP, Le chien de sang, 2023. <https://chiensdechasse.info/types-de-chiens-de-chasse/chiens-de-sang/>, consulté le 24 juillet 2023.

## Extraits

« Mais sinon là, nous autres, à la base, c'est pour... parce qu'on voulait un autre chien dans la maison pis en même temps on voulait un chien qui est utile. Qui va travailler avec nous autres dans le fond. Euh, parce que mon chum est daltonien faique quand qu'il recherche son gibier, ça arrive des fois qu'il va avoir de la difficulté à différencier les couleurs du sang dessus une feuille rouge, il va avoir de la misère à voir ses couleurs faique ça va fausser sa piste pis il va avoir de la difficulté à trouver son gibier faique en ayant... en ayant notre petit chien ben lui il va nous aider à mettre toute notre énergie à retrouver la bête. » (Edra, par.152)

« Quand qu'on est arrivés le chien nous a amenés jusqu'à l'ours, justement il était blessé pis il était pas encore mort faique, dans le fond, y'a été mal tiré. [...] Faique là on a pu abréger ses souffrances parce que quand ça arrive ces moments-là c'est sûr que le but de la chasse c'est pas de faire souffrir un animal là. » (Edra, par. 154)

« On a un numéro de téléphone en cas-là d'un chien de sang là, on en a un dans nos cellulaires au cas où qu'il arrive quelque chose, mais euh... on a jamais eu recours à ça là. » (Sandra, par.64)

« Y'a un gars qui est venu à 11h le soir avec le chien il dit : "Ok, on s'en va le trouver", ben on a passé la nuit dans le bois pis on l'a trouvé [...] Y'a ben du monde qui aurait dit : "fuck, il fait noir, on va en tirer un autre pis ça fini là". Ben non, non, on a respecté... respecté les bonnes façons de faire et au final on a été gagnants avec ça parce qu'on a eu notre viande tsé. » (Le Brochet, par. 34).

« Là, y'a beaucoup de monde qui veulent pas payer un chien de sang. [...] J'ai vécu une expérience l'année passée que j'ai entendu quelqu'un qui dit que : "ah, je l'ai tiré, mais je l'ai pas pogné" pis la dans ma tête je dis : "ah, criss, tu l'as pas trouvé, mais ta flèche a passé au travers, ça veut dire qu'il est mort, mais toi tu l'as pas trouvé, il doit être mort plus loin". Ça veut dire que cet animal-là, là, il est fini, on l'a tué pour rien. » (Johnny, par.72)

« Mais les chiens de sang là, sont très intelligents. Moi, j'en ai vu des pratiques de chien de sang pis inquiète-toi pas, ils trouvent. » (Johnny, par. 176)

« J'en ai eu un. La dernière année que je l'ai utilisé, sur 8 recherches, on a retrouvé 6 chevreuils. » (Léo, par.117)

Comme le stipule Dalla Bernardina (2012), le chien fait partie de la chasse traditionnelle dans laquelle cet animal, comparativement au gibier, est souvent humanisé. Dans une société anthropocentrique où l'animal est utilisé aux fins de l'homme, le chien est conçu comme un excellent outil de travail pour la chasse.

Comme l'évoque Dubied (2012), les humains entretiennent différentes relations avec les animaux, dépendant de leurs caractéristiques et capacités. Grâce à son intelligence, son côté affectueux, sa loyauté et son odorat développé, le chien est un animal très valorisé dans la culture occidentale sur qui l'humain peut compter pour retrouver sa proie (le gibier), jusqu'à se fier complètement à son instinct. Pour le conjoint d'Edra qui est daltonien, le chien de sang devient un vrai compagnon de travail.

## **4.2 Conclusion du chapitre**

La chasse n'est pas une activité dépourvue d'une forme de diplomatie interespèces. Les chasseurs développent des pratiques et un régime d'attention, même de soin dans certains cas, afin de rendre la chasse éthique à leurs yeux. D'abord, parce qu'ils reconnaissent l'interdépendance qui les unie aux animaux sauvages, mais aussi parce qu'ils travaillent à pérenniser leur relation. À travers ces deux dimensions, les chasseurs se justifient et tendent à rendre acceptable leurs conduites, en envoyant la balle dans le camp des braconniers, et ce probablement parce qu'ils sont au fait des débats entourant la chasse sportive. Plus concrètement, les chasseurs justifient leur besoin et nécessité d'exploiter la nature, et décrivent comment ils arrivent à nouer des liens avec les animaux sauvages. Les chasseurs démontrent qu'à travers leur travail et passion pour la chasse, ils souhaitent préserver la faune, ils suivent les règles et ils reconnaissent la sensibilité de l'animal. Ils démontrent leur respect envers les animaux et leur habitat.

En comparant le discours des chasseurs à celui des antispécistes quant à la manière d'intervenir et interagir auprès de l'animal, nous constatons qu'ils ont eux aussi leur propre sens de la moralité. En effet, ils constatent eux aussi qu'une forme de cruauté animale existe au sein de la chasse, bien qu'elle soit interprétée d'une différente façon, tenant compte de ce qui est, pour eux, tolérable, acceptable et nécessaire dans un contexte précis. Bien que l'idée de la maltraitance animale soit claire du côté des antispécistes, les chasseurs déplorent le braconnage sans remettre en question leurs méthodes de mise à mort. Il existe donc une panoplie de critères pour juger de ce qui est acceptable ou non, nettement influencés par nos relations socioculturelles, valeurs et lois.

D'un point de vue moral, malgré la bonne volonté de nos chasseurs à suivre les lois et règlements imposés, leurs perceptions sont influencées par les discours politiques et culturels organisés (Playoust-Braure & Bonnardel, 2020). En effet, comme nous l'avons vu plus haut, suivant un discours d'infériorité, l'animalité est le fait de rendre « tuable » (Playoust-Braure & Bonnardel, 2020). Le processus de la chasse, et l'élaboration d'une diplomatie interespèces, sert ainsi à légitimer la domination, l'appropriation et le contrôle de l'homme sur l'animal. Les politiques juridiques et les règles sociales guident et rendent légitimes les façons de faire de nos chasseurs. Ces lois et normes entourant la chasse donnent du sens à leur activité, leur octroyant ainsi la capacité de dire ce qu'il est bon de faire ou non pour l'animal. Ancrée dans le patrimoine canadien et québécois, la chasse représente

donc, aux yeux de nos chasseurs, un engagement envers leur communauté, les animaux et l'environnement.

Mais encore, malgré la mise en place de lois et règlements de la chasse visant à préserver la faune, nos chasseurs soulèvent que l'exercice du braconnage est un enjeu préoccupant. Comment pourrions-nous mettre fin au braconnage ? Et si le seul moyen était l'abolition de la chasse, les chasseurs pourraient-ils renoncer à ce divertissement spéciste pour contrer ce problème environnemental ? Jusqu'où l'homme est-il prêt à aller pour assurer l'équilibre environnemental ? Une étude comme celle-ci permet de se questionner sur la nécessité et l'efficacité de la chasse dans nos sociétés modernes. Suivant Giroux (2020), les animaux n'ont pas besoin de l'humain pour s'autoréguler et s'occuper d'eux-mêmes. Y aurait-il donc place à la cohabitation ? Notre objectif n'est pas de répondre à ces questions, mais de mettre en lumière la complexité des relations humain-animal, en vue de permettre une plus grande reconnaissance des faits : certaines méthodes de pratiques de la chasse font inévitablement partie des problématiques socio-environnementales touchant à l'éthique animale.

Enfin, cette complexité au sein des relations humain-animal nous permet de souligner qu'il existe plusieurs façons d'utiliser la nature, mais aussi plusieurs manières de l'apprécier, de l'observer, de la manier et de l'appréhender.

Par ailleurs, nous croyons qu'une étude comme celle-ci menée auprès des travailleurs dans les industries d'élevage serait tout aussi intéressante, puisqu'il existe là aussi une relation humain-animal : l'existence d'une proximité où la souffrance animale est présente sous leurs yeux et dictée par des méthodes et façons de faire. Nous pourrions tenter de cerner comment leur travail influence leurs perceptions, leurs façons de voir les choses et leurs attitudes envers les animaux. Ce travail aurait pu être fort intéressant dans une démarche comparative des points de vue entre chasseurs et militants antispécistes sur le sujet. Finalement, nous nous questionnons à savoir si les mentalités et façons de faire sont différentes lors des chasses aux gibiers ayant une posture plus imposante et perçus plus « dangereux » (ex : ours).

## CONCLUSION

À travers cette recherche, nous souhaitons explorer la complexité des relations humain-animal dans le but de participer à l'amélioration des conditions animales et d'enrichir les écrits en criminologie sur le sujet. Parmi plusieurs controverses, nous avons choisi celles de la chasse sportive où la mise à mort est centrale. Dans une perspective de criminologie critique, la chasse peut très bien être perçue comme un tort social, à la fois pour les antispécistes que pour les chasseurs, à certains degrés. En effet, nous avons été capable de cerner la complexité des rapports humain-animal. Or, adopter une position diplomatique représentait un grand défi et nous a permis de mettre en lumière certains désaccords et débats sur notre façon de prendre soin de l'environnement.

Entendre les divers points de vue des chasseurs se sera révélé pour nous extrêmement bénéfique. Nous n'avons, à aucun moment, remis en question la crédibilité ou validité des faits et opinions. Pour nous, le sens et les perceptions était tout ce qui nous importait, puisque notre objectif n'était pas de trouver des solutions à ces controverses, mais d'apporter de nouveaux savoirs et pistes de réflexion sur les dynamiques interespèces. Les perceptions expliquent tant de choses, et ce, que nous soyons d'accord ou non. L'écoute n'est pas toujours facile. En tant que chercheur, il faut s'attendre à des opinions ou événements qui ne seront pas nécessairement plaisants à entendre. Il faut s'ouvrir à ce que les autres tentent de nous raconter, et accepter qu'on ne sache pas tout. Apprendre fait partie du travail du diplomate.

Tant les militants antispécistes que nos chasseurs savent prendre position. Chacune de leurs actions à un sens, et toute façon de faire mène à une fin précise ; à un objectif souhaité. La complexité des choses se trouve dans toutes ces expériences personnelles et sociales, ces influences sociopolitiques qui forgent l'identité et la mentalité de chacun. Quelle que soit leur vision des animaux, les antispécistes et nos chasseurs font ce qu'ils croient être le mieux pour l'environnement. Ce ne sont pas des débats entre les gentils et les méchants. Les relations humain-animal sont remplies de zones grises et chacun essaie, du mieux qu'il peut, de faire son devoir et d'assumer ses responsabilités envers l'espèce animale.

En évitant la confrontation, il y a moyen d'écouter, d'échanger et de travailler ensemble. Nous espérons donc que la recherche contribuera aux écrits entourant la chasse et l'éthique animale. De telles réflexions pourraient éventuellement mener à améliorer les conditions de vie des animaux et régler plusieurs problèmes environnementaux qui affectent la vie collective de l'espèce humaine et non humaine.

## BIBLIOGRAPHIE

- Adams, M. (2013). 'Redneck, Barbaric, Cashed up Bogan ? I Don't Think So' : Hunting and Nature in Australia. *Environmental Humanities*, 2(1), 43-56.
- Agnew, R. (1998). The Causes of Animal Abuse : A Social-Psychological Analysis. In *Green Criminology* (Routledge, p. 177-209).
- Amiel, P. (2010). *Ethnométhodologie appliquée : Éléments de sociologie peaxéologique*. Presses du LEMA.
- Beauchesne, L. (2022). *Introduction à la criminologie et problématiques canadiennes* (2e édition). Bayard Canada.
- Bègue, L. (2018). Pour une criminologie animalière. *Revue semestrielle de droit animalier*, 2, 211-218.
- Beirne, P. (1999). For a Nonspeciesist Criminology : Animal Abuse as an Object of Study. In *Green Criminology* (Vol. 37, p. 117-148).
- Beirne, P. (2011). Animal abuse and criminology : Introduction to a special issue. *Crime Law Social Change*, 55, 349-357. <https://doi.org/10.1007/s10611-011-9306-5>
- Bellefleur, M. (2011). *L'évolution du loisir au Québec : Essai socio-historique* (Vol. 2). Les Presses de l'Université du Québec.
- Bertrand, M.-A. (2008). Nouveaux courants en criminologie : « études sur la justice » et « zémiologie ». *Criminologie*, 41(1), 177-200.
- Best, J. (2013). Constructionist Social Problems Theory. *Annals of the International Communication Association*, 36(1), 237-269. <https://doi.org/10.1080/23808985.2013.11679134>
- Best, J. (2017). *Images of Issues : Typifying Contemporary Social Problems*. Routledge.
- Boutinot, L., Baticle, C., Dkamela, G. P., Karpe, P., & Le Roy, É. (2018). Surveiller sans punir. Un commun de résistance au travers du « braconnage » dans les forêts camerounaises. *Espaces et sociétés*, 4(175), 51-68. <https://doi.org/10.3917/esp.175.0051>
- Brels, S. (2016). *Le droit du bien-être animal dans le monde : Évolution et universalisation* [Doctorat en droit]. Université Laval.

- Brucker, R. (2019). L'histoire du concept du droit des animaux, du mouvement animaliste et du véganisme. *Allemagne d'aujourd'hui*, 4(230), 140-156. <https://doi.org/DOI 10.3917/all.230.0140>
- Butler-Kisber, L. (2010). Phenomenological Inquiry. In *Qualitative Inquiry. Thematic, Narrative and Arts-Informed Perspectives* (L. Butler-Kisber, p. 50-61). Sage Publication.
- Bye, L. M. (2003). Masculinity and rurality at play in stories about hunting. *Norwegian Journal of Geography*, 57(3), 145-153.
- Carrié, F. (2018). Politiser le désarroi militant. Histoire sociale de la « végéphobie » dans le mouvement animaliste français. *Biens symboliques / Symbolic Goods*, 2, 42. <https://doi.org/10.4000/bssg.246>
- Cazaux, G. (1999). Beauty and the Beast : Animal Abuse from a Non-Speciesist Perspective. In *Green Criminology* (Vol. 3, p. 105-125).
- Charmetant, E. (2020). Éthiques animales : La double dissociation. *Revue d'éthique et de théologie morale*, 2(306), 11-22. <https://doi.org/10.3917/retm.308.0011>
- Coltman, D. W., O'Donoghue, P., Jorgenson, J. T., Hogg, J. T., Strobeck, C., & Festa-Bianchet, M. (2003). Undesirable evolutionary consequences of trophy hunting. *Nature*, 426(6967), 655-658.
- Coulon, A. (2022). Observer, écouter, décrire. Ethnométhodologie et recherche qualitative. *Éducation permanente*, 1(230), 37-48. <https://doi.org/10.3917/edpe.230.0037>
- Daigle, J. J., Hrubes, D., & Ajzen, I. (2002). A Comparative Study of Beliefs, Attitudes, and Values Among Hunters, Wildlife Viewers, and Other Outdoor Recreationists. *Human Dimensions of Wildlife*, 7(1), 1-19. <https://doi.org/10.1080/108712002753574756>
- Dalla Bernardina, S. (1996). *L'utopie de la nature : Chasseurs, écologistes et touristes*. Imago.
- Dalla Bernardina, S. (2012). Les joies du taxinomiste : Classer, reclasser, déclasser. In *Aux frontières de l'animal* (p. 67-83). Librairie Droz.
- Decker, D. J., & Purdy, K. G. (1986). Becoming a Hunter : Identifying Stages of Hunting Involvement for Improving Hunter Education Programs. *Wildlife Society Bulletin*, 14(4), 474-479.

- Demazière, D. (2013). Typologie et description. À propos de l'intelligibilité des expériences vécues. *Sociologie*, 4(3), 333-347.
- Demazière, D., & Dubar, C. (2004). *Analyser les entretiens biographiques : L'exemple des récits d'insertion*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Despret, V. (2012). Frontières et hiérarchies : Questions de pratiques. In *Aux frontières de l'animal* (p. 19-36). Librairie Droz.
- Donaldson, S., & Kymlicka, W. (2011). *Zoopolis : A Political Theory of Animal Rights*. Oxford University Press.
- Doucet-Dufresne, K. (2017). *Des chevaux et des hommes : Le développement d'une éthique animale dans la littérature du XIXe siècle à travers l'étude de la représentation du cheval dans l'oeuvre de trois auteurs : Anna Sewell, Léon Tolstoï et Émile Zola* [Maîtrise en lettres]. Université du Québec à Chicoutimi.
- Dubied, A. (2012). Le rapport humain-animal, une vieille histoire dans des habits neufs. In *Aux frontières de l'animal* (p. 9-17). Librairie Droz.
- Dubreuil, C.-M. (2003). Pour la pacification des rapports entre tous les vivants : L'antispécisme. *Rhétoriques de l'animalité*, 48, 119-134.
- Ellefsen, R. (2016). Green Movements as Threats to Order and Economy : Animal Activists Repressed in Austria and Beyond. In *Eco-global Criminology : Contemporary Problems and Future Challenges* (p. 181-205). Routledge.
- Fabiani, J.-L. (2021). Qui va à la chasse. *La vie des idées*, 8.
- Faget, J. (2013). *Sociologie de la délinquance et de la justice pénale*. Érés.
- Festa-Bianchet, M., Gaillard, J.-M., & Côté, S. D. (2003). Variable Age Structure and Apparent Density Dependence in Survival of Adult Ungulates. *British Ecological Society*, 72(4), 640-649.
- Flynn, M., & Hall, M. (2017). The Case For A Victimology of Nonhuman Animal Harms. *Contemporary Justice Review*, 20(3), 299-318.
- Francione, G., & Garner, R. (2010). *The Animal Rights Debate : Abolition or Regulation?* Columbia University Press.
- Garfinkel, H. (2020). Chapitre 1. Qu'est-ce que l'ethnométhodologie. In *Recherches en ethnométhodologie* (Presses Universitaires de France, p. 51-96).

- Garner, R. (2003). Le mouvement pour la protection des animaux aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Recrutement, idéologie et stratégie. *Politix*, 16(64), 75-102.
- Gautreau, D. (2020). *Analyse des facteurs qui influencent la satisfaction des chasseurs de cerfs de Virginie du Nouveau-Brunswick* [Maîtrise ès sciences forestières]. Université de Moncton.
- Gendreau, Y. (2008). *Conséquences biodémographique potentielles de l'application de restrictions sur la taille légale des cerfs de Virginie abattus à la chasse sportive*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.
- Giroux, V. (2011). *Les droits fondamentaux des animaux : Une approche anti-spéciste* [Doctorat en philosophie]. Université de Montréal.
- Giroux, V. (2020). *L'antispécisme*. Presses Universitaires de France.
- Giroux, V., & Royer, J.-P. (2014). La justice animale : De l'éthique à la politique. *Les ateliers de l'éthique/The Ethics Forum*, 9(3), 25-30.
- Gouabault, E., & Burton-Jeangros, C. (2010). L'ambivalence des relations humain-animal. *Sociologie et sociétés*, 42(1), 299-324. <https://doi.org/doi.org/10.7202/043967ar>
- Halsey, M. (2004). Against « Green » Criminology. *The British Journal of Criminology*, 44(6), 833-853.
- Hauguel, M. (2019). L'incorporation de la cause antispéciste. *Cités*, 79, 55-68.
- Hilson, C. (2002). New Social Movements : The Role of Legal Opportunity. *Journal of European Public Policy*, 238-255.
- Iagodkine, A. (2017). Compte-rendu de l'ouvrage de Kerstin Jacobsson et Jonas Lindblom : *Animal Rights Activism, A Moral-Sociological Perspective on Social Movements*. Amsterdam University Press.
- Janicka, I. (2023). Reinventing the diplomat : Isabelle Stengers, Bruno Latour and Baptiste Morizot. *Theory, Culture & Society*, 40(3), 23-40.
- Jeangène Vilmer, J.-B. (2009). Animaux dans l'art contemporain : La question éthique. *Jeu*, 1(130), 40-47.
- Kaufmann, L., & Quéré, L. (2001). Comment analyser les collectifs et les institutions ? Ethnométhodologie et holisme anthropologique. In *L'ethnométhodologie, une sociologie radicale* (p. 361-390). La Découverte.

- Lachance, M. (2018). Le nouveau statut juridique de l'animal au Québec. *Revue du notariat*, 120(2), 333-356. <https://doi.org/doi.org/10.7202/1058356ar>
- Larsen, G. (2016). The Most Serious Crime: Eco-genocide Concepts and Perspectives in Eco-global Criminology. In *Eco-global Crimes: Contemporary Problems and Futur Challenges* (p. 33-56). Routledge.
- Le Conference Board du Canada. (2019, septembre). *L'empreinte économique de la pêche, de la chasse, du piégeage et du tir sportif au Canada*.
- Lynch, M. J. (1990). The Greening of Criminology : A Perspective on the 1990s. In *Green Criminology* (p. 1-5).
- Lynch, M. J., & al. (2015). Environmental justice : A criminological perspective. *Environ. Res. Lett*, 6 pages.
- Lynch, M. J., & Stretsky, B. (2003). The meaning of green: Constracting criminological perspective. *Theoretical Criminology*, 7(7), 217-238.
- Manceron, V. (2012). Les vivants outragés. Usages militants des corps et perceptions des animaux d'élevage chez les défenseurs de la cause animale en France. *Cahiers d'anthropologie sociale*, 1(8), 57-76. <https://doi.org/10.3917/cas.008.0057>
- Manirabona, A., & Koutouki, K. (2016). Introduction: La criminalité environnementale. *Criminologie*, 49(2), 5-14. <https://doi.org/doi.org/10.7202/1038414ar>
- Mbiatong, J. (2019). Ethnométhodologie. In *Vocabulaire des bhistoires de vie et de la recherche biographique* (p. 219-222). Érès.
- McVey, R. J. (2022). Seeking contact : British horsemanship and stances toward knowing and being known by (Animal) others. *Ethos*, 50, 465-479.
- Michaud, M. (2010). Chasser en gentleman : Évolutions de l'éthique de la chasse sportive. *Journal des anthropologues*, 120(121), 12. <https://doi.org/10.4000/jda.4262>
- Miller, R. L., & Brewer, J. (2003). *The A-Z of social research*. Sage Publications.
- Milner, J. M., Nilsen, E. B., & Andreassen, H. P. (2007). Demographic Side Effects of Selective Hunting in Ungulates and Carnivores. *Wiley for Society for Conservation Biology*, 21(1), 36-47.
- Morizot, B. (2020). Passer de l'autre côté de la nuit. *Terrain*, 73, 88-111.

- Mounet, C., & Chanteloup, L. (2019). Les pratiques de chasse face à la sensibilité animale. De l'invisibilité à l'éthique de chasse? *Frontières*, 30(2).
- Müller, D. (2002). Le rapport des humains aux animaux dans la perspective de l'éthique: Mise en situation sociale. *Théologiques*, 10(1), 89-108. <https://doi.org/doi.org/10.7202/008157ar>
- Nadasdy, P. (2007). The Gift in the Animal : The Ontology of Hunting and Human-Animal Sociality. *American Ethnologist*, 34(1), 25-43.
- Ndamè, J. P. (2007). L'aménagement difficile des zones protégées au Nord Cameroun. *Autrepart*, 2(42), 15-161. <https://doi.org/10.3917/autr.042.0145>
- Nocella, A. J. (2011). *A dis-ability perspective on the stigmatization of dissent : Critical pedagogy, critical criminology, and critical animal studies* [Doctor of Philosophy in Social Science Programme]. Syracuse University.
- Pagani, C., Robustelli, F., & Ascione, F. R. (2010). Investigating Animal Abuse : Some Theoretical and Methodological Issues. *Anthrozoös*, 23(3), 259-276. <https://doi.org/10.2752/175303710X12750451259011>
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2016). L'analyse à l'aide de catégories conceptualisantes. In P. Paillé & A. M. Muchielli (Eds.), *L'analyse qualitative en sciences sociales et humaines* (4<sup>e</sup> éd., p. 319-377). Armand Collin.
- Pierre, É. (1998). La souffrance des animaux dans les discours des protecteurs français au XIXe siècle. *Études rurales*, 147-148, 81-97.
- Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : Essai théorique et méthodologique. In *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. (p. 113-169). Gaëtan Morin.
- Playoust-Braure, A., & Bonnardel, Y. (2020). *Solidarité animale. Défaire la société spéciste*. La Découverte.
- Presser, L., & Taylor, W. V. (2011). An autoethnography of hunting. *Crime Law Soc Change*, 55, 483-494. <https://doi.org/10.1007/s10611-011-9299-0>
- Proaktor, G., Coulson, T., & Milner-Gulland, E. J. (2007). Evolutionary responses to harvesting in ungulates. *Journal of Animal Ecology*, 76, 669-678.
- Proust-Androwkha, S. (2023). Compte-rendu d'une étude empirique portant sur la présence socio-affective des pairs dans une formation en ligne : Les étapes de l'analyse des données qualitatives fondée sur l'analyse à l'aide de

- catégories conceptualisantes. *Recherches qualitatives*, 42(1), 30-50.  
<https://doi.org/10.7202/1100243ar>
- Quéré, L. (1987). L'argument sociologique. *Réseaux*, 5(27), 97-136.  
<https://doi.org/10.3406/reso.1987.1323>
- Régnier, P., & Héas, S. (2019). Prolégomènes à une analyse des points de vue antispécistes et véganes. *L'Homme & la société*, 2(210), 137-164.
- Rémy, C. (2008). La déviance comme révélateur des frontières. Le cas des relations homme-animal. Dans Marion Vacheret, Manon Jendly, Philippe Mary, Bastien Quirion et Dominique Robert, Actes du colloque international Le pénal aujourd'hui: pérennité ou mutations / Proceedings of the Punishment Today: Permanence or Mutation International Conference *Centre International de Criminologie comparée*, 328-336.
- Renard, A. (2019). *Le véganisme au Québec: Cartographie d'un mouvement* [Maîtrise ès sciences en environnement et développement durable]. Université de Montréal.
- Riley, S. J., Decker, D. J., Enck, J. W., Curtis, P. D., Lauber, T. B., & Brown, T. L. (2003). Deer populations up, hunter populations down: Implications of interdependence of deer and hunter population dynamics on management. *Écoscience*, 10(4), 455-461.
- Rondeau, K., & Paillé, P. (2016). L'analyse qualitative pas à pas : Gros plan sur le déroulé des opérations analytiques d'une enquête qualitative. *Recherches qualitatives*, 35(1), 4-28.
- Savoie-Zajc, L. (2003). L'entrevue semi-dirigée. In *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (Benoît Gauthier, p. 293-316). Presses de l'Université du Québec.
- Sollund, R. (2013). Causes for Speciesism : Difference, Distance and Denial. In *Transnational Environmental Crime* (1st edition, p. 28). Routledge.
- Sollund, R. (2021). Green Criminology : Its foundation in Critical Criminology and the Way Forward. *The Howard Journal*, 60(3), 304-332.  
<https://doi.org/10.1111/hojo.12421>
- South, N. (1998). A Green Field for Criminology ? A Proposal for a Perspective. *Theoretical Criminology*, 2(2), 211-233.
- South, N., & Beirne, P. (2016). *Green Criminology* (2nd edition). Routledge Taylor and Francis Group.

- South, N., & White, R. (2016). L'émergence et l'avenir de la criminologie environnementale. *Criminologie*, 49(2), 15-44. <https://doi.org/10.7202/1038415ar>
- Stépanoff, C. (2021). L'Animal et la mort: Chasses, modernité et crise du sauvage. La Découverte.
- Traïni, C. (2011). Les émotions de la cause animale. Histoires affectives et travail militant. *Politix*, 1(93), 69-92.
- Traïni, C. (2014). Les protecteurs des animaux et le droit. Refoulement ou formalisation des émotions? *Droit et société*, 2(87), 465-482. <https://doi.org/10.3917/drs.087.0465>
- Turner, E. (2013). Beyond « Facts » and 'Values': Rethinking Some Recent Debates about the Public Role of Criminology. *The British Journal of Criminology*, 53(1), 149-166.
- Van Schuylenbergh, P. (2009). Entre délinquance et résistance au Congo belge : L'interprétation coloniale du braconnage. *Afrique & Histoire*, 7(1), 25 à 48. <https://doi.org/10.3917/afhi.007.0025>
- Vanhamme, F. (2010). La zémiologie : Nouvelle discipline, extension du champ criminologique? *Revue de droit pénal et de criminologie*, 1311-1326.
- Vanhamme, F., & Strimelle, V. (2010). *Quarante ans de criminologie made in Ottawa : Expériences et défis*. Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Wenzel, G. (2000). *Animal Rights, Human Rights: Ecology, Economy, and Ideology in the Canadian Arctic*. University of Toronto Press.
- White, R. (2008). *Crimes Against Nature: Environmental Criminology and Ecological Justice* (1st edition). Willan.
- Williams, C. (1996). Environmental victimisation and violence. *Aggression and Violent Behavior*, 1(3), 191-204.
- Wolf, B. (2011). 'Green-Collar Crime': Environmental Crime and Justice in the Sociological Perspective. *Sociology Compass*, 5(7), 299-511.

# ANNEXE 1

19/10/2022

**Université d'Ottawa**

Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche

**University of Ottawa**

Office of Research Ethics and Integrity

## CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE | CERTIFICATE OF ETHICS APPROVAL

<b>Numéro du dossier / Ethics File Number</b>	S-09-22-8446
<b>Titre du projet / Project Title</b>	Analyse comparative-descriptive de la conception des animaux en contexte de divertissement. Controverses auprès de différents acteurs impliqués dans les relations interespèces.
<b>Type de projet / Project Type</b>	Thèse de maîtrise / Master's thesis
<b>Statut du projet / Project Status</b>	Approuvé / Approved
<b>Date d'approbation (jj/mm/aaaa) / Approval Date (dd/mm/yyyy)</b>	19/10/2022
<b>Date d'expiration (jj/mm/aaaa) / Expiry Date (dd/mm/yyyy)</b>	18/10/2023

### Équipe de recherche / Research Team

<b>Chercheur / Researcher</b>	<b>Affiliation</b>	<b>Role</b>
Emilie DE LUCA	Département de criminologie / Department of Criminology	Chercheur Principal / Principal Investigator
Dominique ROBERT	Département de criminologie / Department of Criminology	Superviseur / Supervisor

### Conditions spéciales ou commentaires / Special conditions or comments

550, rue Cumberland, pièce 154  
Ottawa (Ontario) K1N 6N5 Canada

550 Cumberland Street, Room 154  
Ottawa, Ontario K1N 6N5 Canada

613-562-5387 • 613-562-5338 • [ethique@uOttawa.ca](mailto:ethique@uOttawa.ca) / [ethics@uOttawa.ca](mailto:ethics@uOttawa.ca)  
[www.recherche.uottawa.ca/deontologie](http://www.recherche.uottawa.ca/deontologie) | [www.recherche.uottawa.ca/ethics](http://www.recherche.uottawa.ca/ethics)